

Acteurs de la vie politique et violences identitaires à Beni, RDC



Octobre 2021

Auteurs: Pacifique Makuta Mwambusa, Emmanuel Kandate, Léon Irengé, Pascal Kaboy, Didier Munguakonkwa, Justin Matete

Research Initiatives for Social Development

« **RISD** » est une association sans but lucratif (asbl) de Droit Congolais ayant son siège social dans la ville de Bukavu. Avec plus d'une dizaine d'années d'expérience, RISD mène ses activités dans le but de soutenir la recherche scientifique et répondre aux défis du développement socioéconomique auxquels fait face la République Démocratique du Congo (RDC).



Pour plus d'informations, merci de visiter : www.risd-drc.org

RISD collabore avec des Universités et Organisations nationales et internationales dans la mise en œuvre des études et des recherches dans divers domaines, en RDC et à l'étranger, pour répondre aux défis du développement socioéconomique.

Le Forum de Paix de Beni « FPB » est une plateforme d'organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de Paix et du développement. Elles sont au nombre de 16 parmi lesquelles les organisations féminines et des jeunes, réparties en quatre thématiques spécifiques, à savoir : 1. Les alertes précoces, 2. Le peace building, 3. Le psychosocial et 4. Le genre. Si l'objectif global poursuivi par le Forum de Paix de Beni est de contribuer aux actions de consolidation de la paix et du développement durable à l'Est de la R.D.Congo en général, et à Beni en particulier, la vision commune est la cohabitation pacifique entre les individus et les groupes communautaires pour le développement durable de Beni.



Pour plus d'informations, merci de visiter le site: <https://www.peaceinsight.org/en/organisations/beni-peace-forum/?location=dr-congo&theme>

Peace Direct « PD » travaille avec les populations locales pour mettre fin à la violence et construire une paix durable. Ils estiment que les populations locales doivent diriger tous les efforts de consolidation de la paix.



Pour plus d'informations, merci de visiter le site : www.peacedirect.org

A propos des auteur.e.s

Auteur Principal : Pacifique Makuta Mwambusa, Directeur de Recherche chez Research Initiatives for Social Development (RISD) et Professeur Associé à l'Université Officielle de Bukavu

Co-auteurs :

Emmanuel Kandate, Chercheur et Directeur Général chez RISD

Léon Irengé, Chercheur chez RISD

Pascal Kaboy Mupenda, Chercheur chez RISD

Didier Munguakonkwa, Chercheur et Analyste chez RISD

Justin Matete, Coordinateur chez Forum de Paix de Beni (FPB)

Rédactrice : Aji Ceesay, Agent de Recherche chez Peace Direct

Remerciements

Cette étude a été menée à bout grâce à la collaboration sincère et engagée de plusieurs organisations et personnes que nous remercions pour avoir consenti à partager leurs connaissances et leur expérience sur les acteurs de la vie politique dans la dynamique des conflits et des violences identitaires à Beni.

Nous remercions les chercheurs-consultants qui ont bravé toutes les difficultés pour collecter les données sur le terrain ainsi que tou-te-s les participant.e-s ayant pris part aux entretiens et aux groupes de discussion.

Toute notre gratitude au Foreign Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni qui a soutenu financièrement cette étude et à Peace Direct pour les conseils inestimables que nous ont prodigués ses équipes tout au long de ce travail. Nous tenons à remercier tout particulièrement Megan Renoir et Dimitri Kotsiras pour leurs conseils et leur soutien éditorial. Nous remercions également le Forum de Paix de Beni et les organisations de la société civile qui ont appuyé les équipes de terrain à Beni.

Nous tenons à préciser que les opinions et analyses présentées dans ce document sont assumées par les auteur.e-s et ne représentent pas nécessairement les opinions de tous les partenaires du projet.

Table des matières

A propos des auteur.e.s :	3
Remerciements	3
Table des matières	4
Liste des figures	4
Liste des tableaux	4
Acronymes	5
CHAPITRE I. INTRODUCTION	6
I.1. Aperçu global des conflits et violences en RDC	6
I.2. Hypothèses	8
I.3. Objectifs de l'étude	9
I.4. Méthodologie(s) utilisée(s)	9
I.5 Définitions des termes clés	10
CHAPITRE II. LES CONFLITS ET LES VIOLENCES BASÉES SUR LES IDENTITÉS DANS LE TERRITOIRE DE BENI	13
II.1. Aperçu des conflits et violences identitaires dans le territoire de Beni	13
II.2. Cartographie des acteurs intervenant dans la dynamique des violences et conflits identitaires à Beni	23
CHAPITRE III. MODES OPÉRATOIRES DE PÉRENNISATION DES VBI À BENI	34
III.1. Une décomposition des réseaux complexes derrière la violence à Beni	34
III.2. Stratégies à la base de la perpétuation des conflits et violences identitaires à Beni et contre-stratégies	36
CHAPITRE IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	40
IV.1. Conclusions	40
IV.2. Recommandations	42
Bibliographie	45

Liste des figures

Figure 1: Carte administrative du territoire de Beni	13
Figure 2: Cycle des mobilisations identitaires menant à la violence à Beni	35

Liste des tableaux

Tableau 1: Nombre de personnes interrogées sur les conflits d'identité par type d'acteur	10
Tableau 2: Proportion des personnes interrogées citant des acteurs spécifiques comme contribuant négativement aux conflits et à la violence basée sur l'identité à Beni	23
Tableau 3: Proportion des personnes interrogées citant des acteurs spécifiques comme contribuant positivement aux conflits et à la violence basée sur l'identité à Beni	28
Tableau 4: Proportion des personnes interrogées citant des groupes spécifiques comme étant négativement affectés par les conflits et la violence basée sur l'identité à Beni	31
Tableau 5: Liens entre les différents groupes d'acteurs de la vie politique	33

Acronymes

ACCO	Association des Chauffeurs du Congo
ADF	Alliance des Forces Démocratiques
ADF-NALU	Allied Democratic Forces – National Army for the Liberation of Uganda
ANR	Agence Nationale de Renseignement
CNDP	Congrès National pour la Défense du Peuple
EIC	Etat Indépendant du Congo
ESCO KIVU	Société d'exploitation du Cacao au Nord-Kivu
FAO	Food and Agriculture Organization
FARDC	Forces armées de la République Démocratique du Congo
FCDO	Foreign Commonwealth and Development Office
FDLR	Front Démocratique de Libération du Rwanda
FG	Focus Group
FPB	Forum de Paix de Beni
KII	Key informant interview
M23	Mouvement du 23 Mars
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo
ONAPAC	Office National des Produits Agricoles du Congo
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNC	Police Nationale Congolaise
RC	Réunion Communautaire
RCD	Rassemblement Congolais pour la Démocratie
RCD-KML	Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Kisangani/Mouvement de Libération
RDC	République Démocratique du Congo
RISD	Research Initiatives for Social Development
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNOCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
UNODC	Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime
VBI	Violences Basées sur les Identités

CHAPITRE I. INTRODUCTION

I.1. Aperçu global des conflits et violences en RDC

La crise multiforme que traverse actuellement la République démocratique du Congo (RDC) trouve ses fondements dans son histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale. Bien avant l'arrivée du colonisateur, les autochtones¹ réclamaient la propriété des terres. À l'époque, les chefs coutumiers avaient un pouvoir absolu mais les enjeux n'étaient pas aussi complexes qu'aujourd'hui. Tout tournait autour de quelques lopins de terres et de pâturages².

La dynamique politique au vrai sens du terme arrive avec le Congo belge vers les années 1800. L'Est du pays voit arriver les missionnaires ; les colons et l'administration deviennent fermes pour sauvegarder les intérêts de la couronne belge³ et faire observer les frontières entre le pays et ses voisins. Jouer de son influence politique devient possible. Les dirigeants cherchent des personnes sur qui s'appuyer pour servir leurs intérêts⁴ et trouvent des collaborateurs au sein de la population, ce qui donne lieu à des divergences communautaires.⁵

Depuis la sortie du colonialisme dans les années 1960, la zone orientale de la RDC a connu des conflits importants qui prennent leur source dans un ensemble d'événements complexes et interdépendants : une sortie forcée d'un colonialisme qui a largement déstabilisé les cultures et les structures locales, des rivalités ethniques exacerbées par une pauvreté généralisée, un

régime autoritaire incapable de fournir les services essentiels aux populations, des mouvements importants d'exode et de déportation des populations, une volonté de contrôle des ressources naturelles par différents groupes politico-militaires, une pression foncière dans des régions densément peuplées et en particulier des antagonismes entre modes de production pastoral et agricole⁶.

Les conséquences positives et négatives de la colonisation sont largement connues et une littérature abondante existe à sujet. Ce sont les continuités et discontinuités susceptibles d'alimenter des stéréotypes, des conflits identitaires et des crises au sein de l'imaginaire social tout au long des grands moments de son histoire moderne.

Depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1960, la RDC a connu une situation politique très instable que l'on peut diviser en cinq périodes.

1 Tout au long de ce rapport, le terme « autochtone » désigne les **groupes ethniques** rattachés à une entité géographique (territoriale) donnée qu'ils ont conquise, occupée et administrée et qu'ils considèrent comme une propriété collective, transmise de génération en génération. Cette entité territoriale leur sert de cadre d'identification sociale, symbolique et politique. L'autochtone est un sédentaire fixé sur la terre de ses ancêtres. Le pouvoir d'État colonial et le pouvoir d'État post-colonial ont légitimé ce concept à travers différents textes de loi reconnaissant les territoires ethniques gouvernés par les chefs coutumiers. L'« allochtone » est son opposé : c'est un déraciné, emporté par un exode aux formes et aux causes multiples, c'est un étranger venu d'ailleurs, appelé à s'intégrer sans revendiquer ni nuire aux intérêts des groupes d'accueil au risque d'être perçu comme une menace, un danger, etc. L'allochtone peut être un étranger venu d'un autre pays mais aussi toute personne qui n'est pas identifiée comme appartenant au groupe ethnique ou au territoire considéré. Cette définition a été construite par nous à partir des ouvrages suivants : Rémy, E., Beck, C. (2008) ; Dornel, L. (2015) ; Noiriël, G. (1998) ; le dictionnaire *Trésor de la langue française informatisé* sur www.atilf.fr/ressources/tlfi/.

2 Loyombo, W., Sinafasi, A. (2007).

3 Anonyme (1950).

4 Millet, D. (2005).

5 Sanderson, J.-P. (2010).

6 Verhaegen, B. (1966); Reyntjens, F. (1999).

La **première période**, entre 1960 et 1965, a été marquée par une lutte acharnée entre partis politiques constitués sur des bases tribales ou régionales. Cette lutte pour la conquête du pouvoir a entraîné, durant toute la Première République, des rébellions et des sécessions qui ont coûté la vie à près de deux millions de congolais. Elle s'est terminée par un coup d'État militaire et la prise de pouvoir de Mobutu le 24 novembre 1965.

La **deuxième période**, entre 1965 et 1997, s'est terminée par l'installation au pouvoir en 1997 de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), après la guerre dite de « libération » déclenchée au Sud-Kivu en 1996⁷. C'est à cette époque que le Maréchal du Zaïre a développé des notions telles que la zaïrianisation, le retour à l'authenticité, le parti-État et les militants convaincus, concepts qui ont d'autant plus contribué à éloigner les communautés les unes des autres et à les opposer à travers un pillage extrême des ressources du pays⁸.

La **troisième période**, entre 1997 et 2006, a été caractérisée par une longue période de transition et la recherche d'un nouvel ordre politique mais aussi marquée par la guerre dite d'« agression » (1998–2001) menée contre le pouvoir de l'AFDL par des forces rebelles appuyées par des forces armées étrangères⁹.

Ces deux guerres ont eu pour conséquences une insécurité généralisée, de nombreux déplacements des populations, d'importantes pertes en vies humaines, en biens matériels et immatériels ainsi qu'une tentative de partition du pays. Cette période a également été marquée par la signature, en 2002, d'un accord de paix et d'une tentative de réconciliation nationale (accord de Sun City) ayant abouti à la mise en place des institutions de transition, à l'adoption de la nouvelle Constitution (décembre 2005) et à l'organisation des élections

présidentielle et législatives (deuxième semestre 2006). Pendant cette période, plusieurs milices ethniques d'autodéfense ont été créées dans les zones marquées par des rébellions, et notamment dans la partie orientale et septentrionale du pays, ce qui a exacerbé les conflits identitaires entre différents groupes ethniques. La plupart des groupes armés actuellement présents dans l'Est de la RDC sont le résultat direct des première (1996–1997) et deuxième (1998–2003) guerres du Congo et de la période de transition qui s'est ensuivie (2003–2006) et qui s'est conclue par les élections de 2006¹⁰.

La **quatrième période**, allant de 2006 à 2011, a été caractérisée par la mise en place des institutions de la Troisième République. Durant cette période, des efforts ont été entrepris pour unifier le pays et ramener la paix sur toute l'étendue du territoire national de la RDC. Avec les accords de paix de Goma (mars 2009), une relative stabilité de la situation sécuritaire a été observée, mais il existait encore çà et là des zones d'insécurité, notamment dans les provinces de l'Est. Cette période a été dominée par la rébellion du Conseil national pour la défense du peuple (CNDP) et la tenue de la conférence de Goma. Cette dernière, qui avait pour objectif de pacifier l'est du pays et de diluer l'influence du CNDP, une rébellion à connotation tutsi, a occasionné un opportunisme politique pour d'autres entrepreneurs politiques à caractère identitaire, avec la duplication et/ou la résurgence de groupes armés ethniques à l'affut de postes, de grades dans l'armée et de dividendes¹¹ liés à la démobilisation¹².

La **cinquième période**, allant de 2011 à 2018, a été principalement marquée par les secondes élections présidentielles et législatives de novembre 2011 ainsi que par la reprise des conflits armés à l'est du pays en 2012. Avec l'apparition en mars 2012 d'un nouveau groupe de rebelles dissidents du CNDP,

7 Maindo, A. (2007).

8 Madörin, M., Ochsner, G., dir. (1998).

9 Kaïdar, A. (2011).

10 Stearns, J. et al. (2013)

11 Les dividendes issus de la démobilisation profitaient plus aux entrepreneurs politiques à caractère identitaire (élites des groupes armés ethniques et des groupes d'autodéfense).

12 Stearns, J. et al. (2013).

dénoté Mouvement du 23 Mars ou M23, la situation sécuritaire s'est de nouveau dégradée dans la partie est du pays¹³. En 2013, la victoire des forces armées congolaises sur le M23 a mis fin à ce mouvement rebelle à l'est du pays et a débouché sur l'organisation des Consultations nationales (septembre-octobre 2013) ayant comme objectif le renforcement de la cohésion nationale.

Le 19 décembre 2016, le mandat constitutionnel du président de la RDC a expiré. D'après le Conseil de sécurité des Nations unies, les tensions politiques, qui n'avaient cessé de croître tout au long de 2016, ont éclaté de nouveau, de nombreuses manifestations dans tout le pays ayant pris une tournure violente. La persistance et l'activisme des groupes armés a continué à animer l'actualité politique à l'Est du pays. Malgré l'alternance politique résultant de la tenue d'élections contestées par certains acteurs politiques en décembre 2018, les conflits identitaires et les tensions à l'est de la RDC demeurent des questions d'actualité et favorisent la violence politique et l'instabilité sociale. Notons qu'une partie du Nord-Kivu (Beni,

Butembo) a été exclue de l'élection présidentielle à cause de la maladie à virus Ebola, de même qu'une partie du Bandundu (Yumbi) l'a été à cause des conflits interethniques¹⁴. Cela a exacerbé le ressentiment de frustration et d'exclusion des enjeux politiques de ces populations.

L'organisation des processus électoraux a souvent été précédée et/ou accompagnée de différents conflits et tensions qui ont contribué très sensiblement à attiser les violences identitaires. La réalité électorale a fait que chaque territoire constitue une circonscription électorale. Les leaders se sont identifiés à leurs territoires d'origine voire à leurs terroirs. Les groupes armés se sont métamorphosés en partis politiques. Les seigneurs de guerre et certains leaders ont utilisé les « communautés » et les identités collectives comme tremplin politique dans une logique de territoires ethniques. Pour ce faire, ils ont monté les « communautés » les unes contre les autres et les individus contre les différents groupes en s'appuyant sur la langue, les ressources naturelles, la religion et autres¹⁵.

I.2. Hypothèses

Au vu de l'histoire politique qui a façonné les dynamiques complexes en RDC, le présent rapport s'intéresse particulièrement au rôle des acteurs de la vie politique dans les conflits et violences identitaires dans la partie Est du pays et particulièrement à Beni, en Province du Nord-Kivu. Il s'agit de déterminer si les acteurs de la vie politique se servent du communautarisme comme un instrument de manipulation et de domination des identités culturelles ou bien s'ils contribuent à l'intégration sociale dans le territoire de Beni.

Deux hypothèses ont donc éclairé l'analyse de cette problématique : d'une part, les acteurs de la vie politique utiliseraient les identités collectives comme une ressource de classement sur les plans politique, économique et social pendant et en dehors des compétitions politiques ou électorales

à travers des pratiques néo-patrimoniales (clientélisme, corruption, népotisme, tribalisme,) ; d'autre part, les acteurs politiques joueraient un rôle central dans la prévention des conflits et violences identitaires, notamment dans le territoire de Beni.

13 Diymi Shutsha, D. (2013).

14 CENI-RDC (2018).

15 Groupe des sages de l'Union africaine (2012).

I.3. Objectifs de l'étude

I.3.1. Objectif principal	L'objectif de cette étude est d'analyser le rôle et le degré d'engagement des acteurs politiques dans la dynamique des conflits et des violences identitaires à Beni, et de développer une vue d'ensemble des acteurs clés pour la paix dans la région.
I.3.2. Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Montrer les rôles joués par les acteurs politiques dans les conflits identitaires dans et autour de la ville de Beni ; • Identifier et classer les modes opératoires par lesquels les acteurs politiques influent positivement ou négativement sur la politisation des identités culturelles et la lutte contre les conflits identitaires à Beni ; • Dégager les perceptions sociales sur la contribution des acteurs politiques dans la dynamique des conflits et des violences identitaires à Beni ; • Identifier les autres acteurs clés des activités liées à la violence et à la paix qui interagissent avec les acteurs de la vie politique. • Formuler un modèle ou un schéma réaliste des violences identitaires et des recommandations aux acteurs intervenant dans le domaine de la paix et de la prévention des violences identitaires.

I.4. Méthodologie(s) utilisée(s)

La collecte des données pour cette étude a été purement qualitative et basée sur la revue documentaire, d'une part, et sur les discussions de groupes, les réunions communautaires ainsi que les entretiens individuels approfondis auprès des informateurs clés, d'autre part. La recherche de terrain a été effectuée en mars 2021. L'équipe de recherche était composée de six chercheurs représentant Research Initiatives for Social Development (RISD) et Forum de Paix de Beni (FPB). Un atelier avec les Consultants-Chercheurs a permis de contextualiser la méthodologie de recherche développée.

Groupes de discussion avec les personnes clés des groupes cibles	<p>Six groupes de discussion ont été conduits par RISD, avec la facilitation du FPB, en français et/ou en kiswahili dans la ville de Beni. Les participant-e-s aux groupes de discussion ont été sélectionné-e-s en fonction de leur compréhension du sujet de recherche, de leur genre, de leur rôle dans la société, de leur appartenance à des milieux plus affectés par les violences identitaires et de leur disponibilité. Tou-te-s avaient consenti à participer à l'étude.</p> <p>Les discussions de groupe ont été organisées avec : les chef-fe-s des commerçant-e-s et des conducteur-trice-s des taxis, les principaux-ales acteur-ric-e-s de la société civile, les principaux hommes et principales femmes politiques, les membres des mouvements citoyens, les notables et enseignant-e-s ainsi que les femmes commerçantes et les chef.fe.s religieux.ses. Chaque discussion de groupe comprenait six à dix participant-e-s par groupe cible.</p>
Les réunions communautaires avec les leaders locaux	Deux réunions communautaires mixtes ont été organisées. Y ont participé les leaders locaux choisis dans deux communes de Beni, dont les leaders des partis politiques, les membres de la communauté, les membres de la société civile, les représentant-e-s des groupes ethniques et les leaders religieux. Les participant-e-s à ces réunions communautaires ont été sélectionné-e-s de la même manière que ceux-elles des groupes de discussion. On comptait 12 personnes à chacune d'entre elles.
Les entretiens individuels	Les entretiens individuels ont été menés auprès de membres des mouvements citoyens, de leaders d'organisations de jeunes, de membres d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales, des notables et des leaders des partis politiques. Au total, 18 entretiens individuels ont été organisés. Les participant-e-s aux entretiens individuels ont été sélectionné-e-s de la même manière que ceux des groupes de discussion.
La collecte de données secondaires	La collecte de données secondaires a porté sur un examen des recherches précédentes sur les violences identitaires, les conflits ethniques et le rôle des acteurs politiques dans ces conflits à l'est de la RDC.
Les groupes cibles de l'enquête	Des acteurs de la vie politique (partis politiques, organisations de la société civile, groupes de pression, leaders locaux, etc.) ont été sélectionnés et interrogés à Beni au regard de la disponibilité et de la propension à répondre à des questions sensibles (tableau 1).

Identification des participants	Les personnes interrogées ont été identifiées grâce à l'appui technique du Forum de paix de Beni (FPB), une organisation locale partenaire de Peace Direct et œuvrant pour la protection des droits humains et la prévention des conflits à Beni.
Analyse des données	Les données ont été analysées selon la méthode de l'analyse thématique ou analyse de contenu thématique. Pour chacun des principaux thèmes analysés et pour chaque question spécifique, les opinions des personnes interrogées ont été analysées et rapprochées en vue d'en comprendre la signification, l'objectif étant de faire apparaître les thèmes qui résument le mieux les propos des répondants et enrichissent l'analyse. Cela a permis d'élaborer une grille composée de différentes rubriques thématiques, dans lesquelles étaient répartis les extraits des répondants. L'analyse thématique a été conduite en trois étapes : l'exploration du corpus, l'identification des différents thèmes et l'extraction du corpus.

TABLEAU 1: NOMBRE DE PERSONNES INTERROGÉES SUR LES CONFLITS D'IDENTITÉ PAR TYPE D'ACTEUR

Type d'acteurs impliqués	Féminin	Masculin	# d'individus par catégorie
Nombre total de personnes interrogées	30	90	120
Organisations des prévention des conflits	8	24	32
Leaders locaux	7	18	25
Membres des Mutualités ethniques	6	19	25
Membres des partis politiques	4	11	15
Membres des Mouvements Citoyens	1	9	10
Leaders religieux	4	4	8
Autorités administratives locales	0	3	3

I.5 Définitions des termes clés

I.5.1. Les acteurs de la vie politique

Au sens strict, les acteurs de la vie politique sont ceux qui en poursuivent les enjeux, c'est-à-dire qui visent à conquérir ou influencer le pouvoir d'État afin de faire triompher des intérêts collectifs déterminés. Dans les régimes non démocratiques, le peuple n'est qu'un observateur passif, paralysé, partiel et potentiellement inattentif des péripéties de la vie politique. L'arène appartient à des acteurs collectifs tels que les partis et groupes d'intérêts et à des acteurs individuels tels que les militant-e-s et les hommes politiques¹⁶.

Dans le cadre de cette recherche, nous entendons par acteurs politiques des personnes physiques et des personnes morales. **Les personnes physiques** (hommes et femmes) concernées exercent un mandat, une influence ou un poste à responsabilités au sein des institutions politico-administratives, sécuritaires ou militaires voire diplomatiques aux niveaux international, national, provincial et local. Ce sont donc des **acteurs individuels** qui interagissent et investissent, de manière opportuniste ou non, le champ politique. Ce sont aussi des militant-e-s pris individuellement des organisations politiques telles que les partis politiques et les groupes de pression. Quant aux **personnes morales**, ce sont celles constituant des identités collectives, jouant un rôle capital dans la mobilisation sociale et entretenant des interactions avec des institutions politiques. Ces **acteurs collectifs** servent souvent, dans les logiques de positionnement, de leviers ou d'instruments de manipulation politique envers les acteurs individuels.

¹⁶ Braud, P. (1996).

Dans ce cas, les premiers sont les produits des seconds et à l'inverse, l'identité des seconds est fonction des premiers. Les acteurs individuels peuvent être vus comme des élites tandis que les acteurs collectifs représentent les masses.

Les regroupements et partis politiques, les groupes de pression, les mouvements citoyens, les mouvements sociaux, les mouvements rebelles, les milices, les organisations non gouvernementales, les sociétés multinationales, les entreprises, les associations caritatives et corporations diverses, les sociétés de pensée, les confessions religieuses, et donc en somme les organisations des sociétés civiles (OSC) dans leur dimension politique ainsi que les institutions étatiques rentrent dans la catégorie des acteurs collectifs. Le changement n'est envisageable que dans un contexte de rupture idéologique entre les premiers et les seconds.

Les rôles que jouent ces acteurs sont compris comme les **mécanismes ou les modes opératoires** qu'ils mettent en place ou qu'ils utilisent afin d'influer positivement ou négativement sur la vie politique, en attisant les violences et particulièrement les violences identitaires au sein des groupes sociaux ou au contraire en contribuant à la paix, à la cohésion sociale et à l'entente mutuelle entre les différents groupes. Leurs agissements peuvent donc être positifs ou négatifs suivant les perceptions des membres du groupe ou des groupes considérés.

1.5.2 L'identité ethnique¹⁷

En psychologie sociale, l'identité ethnique est considérée avant tout comme une des formes de la catégorisation sociale. En général, on peut définir l'identité ethnique comme « la conscience d'appartenance à un groupe qui se singularise par des pratiques culturelles spécifiques et qui, considérant que cette différence est niée, voit dans les luttes à tous les niveaux une possibilité de

déboucher, à terme, sur une société autre où ces différences seraient reconnues »¹⁸.

L'identité ethnique ne repose pas sur des données objectives ; elle est une production sociale qui résulte d'une distinction d'ordre symbolique. Fredrik Barth met l'accent sur la nature interactionniste de la production du sentiment ethnique au sein du groupe même (c'est parce qu'il est reconnu comme membre de la communauté ethnique qu'un individu aura le sentiment d'y appartenir), ainsi que sur les enjeux distinctifs entre groupes définis comme ethniques. Il affirme que les acteurs sociaux construisent leur identité ethnique en opposition à d'autres groupes ethniques, en manipulant des signes et symboles d'appartenance arbitraires et socialement signifiants pour tracer la frontière entre les membres du groupe et les autres. Plusieurs auteurs reconnaissent quatre composantes définitionnelles dans la structure de l'identité ethnique : l'attribution catégorielle, la notion de frontière ou de limite, l'origine commune et la saillance¹⁹.

Cependant, si l'identité ethnique devient le seul mode d'appartenance, elle réduit les identités de classe à une seule, d'où l'anéantissement de l'identité réelle de l'individu. Ainsi, chaque individu doit avoir un nombre suffisant d'identités diversifiées afin d'exprimer son modèle unique de personnalité au sein de la société. La survalorisation de l'identité ethnique peut donc contribuer à diminuer la diversité culturelle²⁰.

Dans les enjeux politiques ou relatifs à l'accès aux ressources naturelles, on voit surgir des questions liées aux identités ethniques. C'est dans ce cadre que Jean-François Bayart évoque la notion des stratégies identitaires²¹ qui consistent en l'appropriation d'images, de symboles et de représentations afin de revendiquer l'autonomie du groupe dans le cadre d'une mobilisation politique. C'est ainsi qu'on observe une grande mouvance

17 Nous avons choisi de définir l'identité ethnique car elle a paru être cardinale et transversale par rapport aux autres identités dans les réalités de la RDC et de Beni.

18 Fabre, D. (1979).

19 Ferréol, G., Jucquois, G. (2003).

20 Devereux, G. (1973).

21 Cohen, M., Bayart, J.-F. (1997).

d'ordre identitaire dans les différents conflits qui sévissent à l'Est de la RDC, en général, et dans le Nord-Kivu, en particulier. Celle-ci consiste à discriminer un groupe au détriment d'un autre en se basant sur ses appartenances identitaires. Autrement dit, une identité ethnique est à la fois un facteur d'intégration de l'« *in-group* » et un facteur belligère majeur envers l'« *out-group* »²².

I.4.8.3. Les violences identitaires et les violences politiques

Par « violence basée sur l'identité », on entend « tout acte de violence motivé par la perception qu'a l'auteur de la violence sur l'identité du groupe de sa victime, par exemple la race, le sexe, la sexualité, le handicap, la religion ou l'affiliation politique »²³. Ce type de violence peut inclure des atrocités, mais la majorité des cas de violence basée sur l'identité ne sont pas des exemples d'atrocités, de même que toutes les atrocités ne sont pas des exemples de violence basée sur l'identité. Bien que les violences basées sur l'identité ne soient pas toujours assimilables à des atrocités, l'identité est un facteur clé dans la manière dont ces dernières se développent. En effet, elle forme la base de la manipulation stratégique et sert à mobiliser des groupes, qu'il s'agisse du regroupement de victimes ou de la mobilisation d'agresseurs²⁴.

On entend par « atrocités » les actes de violence « majeurs » et « délibérés » visant normalement des groupes spécifiques de personnes ayant des caractéristiques communes (groupes identitaires), et commis par des acteurs politiques au travers de pratiques clientélistes et opportunistes²⁵.

Une violence est considérée comme politique à partir du moment où l'usage de la force physique qu'elle requiert influe sur l'univers politique, qu'elle contribue à une transformation ou une évolution du régime, qu'elle vise à contester un choix idéologique ou, plus souvent, qu'elle influe sur les politiques publiques de l'État. Il peut s'agir :

d'une violence qualifiée de passionnelle, répondant à une colère ou à une pulsion, appartenant au domaine de l'immédiateté, discontinue et disproportionnée dans son exercice (émeutes, violences spontanées lors de manifestations politiques, etc.) ;

- d'une violence instrumentale, c'est-à-dire d'une violence visant un objectif précis, employée dans un but politique spécifique (la violence de l'État mesuré et circonscrite à la bonne réalisation de l'ordre interne ou externe, la violence des organisations criminelles [terroristes, lorsqu'il s'agit de faire plier l'adversaire ; idéologiques ou mafieuses, lorsqu'est visé l'enrichissement personnel], les violences des mouvements sociaux ou organisations syndicales, utilisant la force à des fins de négociation ou de dialogue avec le pouvoir public) ;
- d'une violence politique à dimension identitaire : la violence vise ici à offrir une identité à ceux qui la pratiquent en même temps qu'elle vise à dénier l'identité de ceux qui la subissent. La violence génocidaire et certaines formes de violence terroriste de type fondamentaliste ou ethnique appartiennent à cette troisième catégorie²⁶.

22 Banégas, R. (2010).

23 Protection Approaches (2019).

24 Peace Direct (2021).

25 Peace Direct (2021).

26 Crettiez, X. (2008).

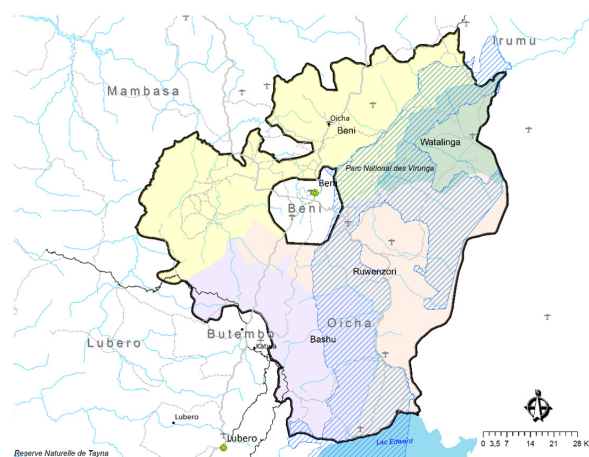
CHAPITRE II. LES CONFLITS ET LES VIOLENCES BASÉES SUR LES IDENTITÉS DANS LE TERRITOIRE DE BENI

II.1. Aperçu des conflits et violences identitaires dans le territoire de Beni

II.1.1. Présentation de la ville-territoire de Beni

Le territoire de Beni est situé à l'Est de la République démocratique du Congo, dans la province du Nord-Kivu. Sa population totale est estimée à 1 427 608 habitants, répartis en sept grandes tribus : les Wanande²⁷ (36 %), les Bambuba (20 %), les Batalinga (15 %), les Babila (11 %), les Bapakombe (8 %), les Balese (6 %) et les pygmées (Basumba, Mbuti) (4 %). Les Wanande sont majoritaires et sont agriculteurs, éleveurs et commerçants ; les Bambuba habitent principalement la région forestière et pratiquent l'agriculture ; les Babila habitent dans la région forestière du Nord-Est et pratiquent l'exploitation forestière et l'artisanat ; les Batalinga, les Bapakombe et les Balese sont des agriculteurs tandis que les pygmées ou les Mbuti pratiquent la chasse et la cueillette²⁸.

FIGURE 1: CARTE ADMINISTRATIVE DU TERRITOIRE DE BENI²⁹



27 À noter qu'il existe plusieurs façons d'écrire les noms de ces groupes ethniques et tribaux à cause de la diversité linguistique dans l'est de la RDC. Les radicaux Wa-, Ba- peuvent souvent être interchangeables ou être omis (exemple : Nande [Yira], Wanande, Banande [Bayira] désignent un même groupe ethnique).

28 CAID (2021).

29 CAID (2021).

Avec les découpages territoriaux³⁰ qui ont divisé le grand Kivu en trois parties – à savoir le Maniema, le Nord et le Sud-Kivu – le territoire de Beni est resté géographiquement proche des grandes agglomérations telles que Rutshuru³¹ et naturellement proche de Butembo, Goma, Bunia et de la frontière ougandaise. Cette position le place au centre des mouvements de populations venues des territoires congolais, ougandais, rwandais et, dans une moindre mesure, burundais³².

La ville-territoire de Beni est aussi l'assiette nourricière de la ville de Goma et de ses voisins à travers ses activités pastorales et agricoles. Dans les années 1994³³, Beni n'était pas à l'abri du déplacement des réfugiés rwandais dont certains étaient armés. Dans les années 1996, avec l'arrivée de l'AFDL, la ville de Beni a assisté à l'acharnement des combattants Tutsis sur les réfugiés Hutus qui se trouvaient dans les camps. C'est suite à cette succession de violences que les minerais précieux ont commencé à être exploités dans la zone. La formation du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) basé à Goma s'est accompagnée d'une intensification des activités économiques³⁴.

Avec la réunification du pays par l'accord global et inclusif de 2003, la transition et la préparation des élections de 2006³⁵, le quota territorial s'est érigé en critère de répartition du pouvoir et a été par la suite à l'origine des circonscriptions électorales que certains entrepreneurs politiques ont utilisées comme un tremplin politique par le biais de fiefs électoraux.

II.1.2. Les violences basées sur l'identité politico-ethno-régionale à Beni

Toutes les violences mentionnées ci-dessous ont un caractère commun : elles sont commises dans des buts politiques, électoraux, symboliques³⁶ et socioéconomiques. Les principales motivations de ces violences, comme vu précédemment, sont le contrôle mono-ethnique des terres, l'exploitation des richesses naturelles, l'imposition des pratiques religieuses et la carrière politique des acteurs impliqués.

II.1.2.1. Violences basées sur l'identité politico-ethno-régionale

Les violences basées sur l'identité ethnique à Beni peuvent en partie s'expliquer par les dynamiques démographiques dans le Nord-Kivu, la cohabitation ou la superposition des pouvoirs traditionnel (coutumier) et moderne (d'où les conflits fonciers), l'arsenal juridique de la RDC qui légitime l'*ethnisation* des terres, le système électoral et la faillite de l'État.

Les mouvements des populations à l'est de la RDC, qui remontent à avant l'indépendance³⁷, sont en partie dus à la recherche de pâturages pour le bétail, à la recherche de la sécurité alimentaire, à la réunification des groupes ethniques dispersés, aux conflits armés et ethniques jadis entretenus par les colons³⁸, mais aussi à la déportation et à l'immigration massive de plus de 150 000 Rwandais hutus et tutsis entre 1928 et 1956 afin de répondre au besoin de main d'œuvre dans les exploitations agricoles et minières des colons ou pour faire face aux catastrophes naturelles et guerres tribales au Rwanda³⁹.

30 N'Sanda Buleli, L. (2001).

31 Pourtier, R. (2009).

32 Nkuku Khonde, C., et al. (2009).

33 Arquillière, M. et al. (2014).

34 Villers, G. de, Willame, J.- C. (1998).

35 *Journal officiel* de la RDC (2006).

36 Pierre Bourdieu parle de violence symbolique à propos d'une forme de violence invisible, masquée, liée à la mise en œuvre d'un système de domination et résultant de l'imposition d'un arbitraire culturel (Paul Bacot, 2016, Guide de sociologie politique, Paris, Ellipses, p.328). Dans le présent rapport le terme « symbolique » renvoie au patrimoine culturel, qui peut être ethnique, religieux, artistique, etc.

37 Arquillière, M. et al. (2015).

38 Gemenne, F., et al. (2013).

39 Stearns, J. (2012).

En effet, pour garantir le succès de ces exploitations, le régime colonial avait introduit des réformes visant à faciliter l'expropriation des terres locales en vue de promouvoir les activités agricoles des colons. Avec cette réforme, toutes les terres furent considérées vacantes car appartenant désormais à l'État qui pouvait les saisir pour une somme dérisoire et les céder à des colons prospères. C'est dans ce cadre que fut signé un décret donnant le droit de déposséder les autochtones indigènes de leurs terres, base juridique qui aurait constitué, en cette période, une menace importante pour les autochtones qui s'appuyaient sur le système coutumier de la mouvance foncière.⁴⁰ C'est à partir de ces migrations que les populations rwandophones ont particulièrement occupé une grande partie des territoires de Masisi et de Rutshuru. Ce dernier partage une frontière avec les territoires de Lubero et de Beni délimitée par le lac Édouard.

Les Yira ou Nande ont migré à Beni il y a environ 200 ans depuis l'Ouganda⁴¹. Ils y sont majoritaires et cohabitent avec d'autres tribus sur toute l'étendue de la région de Beni-Lubero. Roger Mwanawavene constate que le peuple Yira (Nande) y vit majoritairement aux côtés des Watalinga, des Balese, des Bakumu, des Bapera, des Babumba, des Bapakombe, des Bambuti, ainsi que d'autres tribus congolaises. On y trouve aussi des ethnies étrangères dont les Bakondjo (venus de l'Ouganda, ils ont des liens historiques avec les Nande), les Hima, les Soudanais, les Hunde, les Nyanga, etc. Pour des raisons d'intégration, nombre de ces peuples préfèrent se faire naturaliser Nande par le truchement de divers canaux sociaux dont le mariage, le jumelage, le brassage culturel, etc.⁴². Il n'existe donc que très peu d'articles rapportant des conflits ou tensions entre les ethnies dites « autochtones » de la région de Beni-Lubero.

Cependant, les violences ethniques rapportées opposent les ethnies rwandophones tutsi et hutu (parmi lesquelles les Wakurima, agriculteurs) perçues par les « autochtones » (les Nande/Yira et les clans assimilés ou alliés, à savoir : Bashu, Baswagha, Bamate, Batangi, Bahira, Bakira, Bapakombe, Bambute, Babila, Banisanza, Bakumbule, Bapere, Balegha, Bahambo) comme des envahisseurs à visée expansionniste cherchant à conquérir les territoires ethniques « légitimement » acquis par ces groupes.

À titre d'illustration, une des personnes interrogées dans le cadre de cette étude à Beni et membre d'un mouvement citoyen a fustigé le comportement xénophobe des groupes dits « autochtones » dans la région de Beni-Lubero envers les personnes qu'ils assimilent à des rwandophones en ces termes :

« On a lynché une femme de Bukavu parce qu'elle avait la morphologie rwandaise et qu'on l'avait assimilée aux Rwandais. C'est quand on l'a tuée qu'on a vu sa carte d'électeur qui était cachée et qu'on s'est rendu compte qu'elle n'était pas rwandaise. »

L'antagonisme entre les groupes ethniques dits « autochtones » et les groupes ethniques considérés comme « allochtones » a accru la quête de mandats politiques à des fins personnelles voire protectionnistes des terres et des identités politico-ethno-régionales d'appartenance.

La constitution de la RDC entérine la territorialité ethnique et l'acquisition collective de la nationalité congolaise, qui servent par conséquent de soubassement aux revendications des « territoires ethniques ». La constitution rwandaise, quant à elle, autorise la double nationalité à ses sujets et reconnaît même comme Rwandais tout individu de souche rwandaise, alors que la nationalité congolaise est exclusive selon l'article premier de la loi sur la nationalité précitée. Étant donné que les rwandophones de la RDC ont le droit de détenir la nationalité rwandaise, l'incertitude autour de leur identité nationale est exploitée de

40 Stearns, J. (2012).

41 Bergmans, L. (1970).

42 Kasereka Mwanawavene, R. (2009).

manière opportuniste (à tort ou à raison) par les entrepreneurs identitaires, qui ne s'appuient tous que sur les dispositions favorables à leurs aspirations.

Les résultats obtenus par Furaha Umutoni (2008) ont montré que les conflits dans le Nord-Kivu, tout comme ailleurs dans l'Est de la RDC, sont souvent liés au contrôle de la terre, en partie parce que la terre a de la valeur dans cette région très peuplée et en partie parce qu'elle a été conventionnellement identifiée comme appartenant à un groupe ethnique particulier et soumise à l'autorité de son chef⁴³. Plusieurs personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont aussi mentionné que certain.e.s chef.f.e.s coutumier.ère.s, de connivence avec les services de cadastre et titres fonciers, étaient à l'origine des conflits fonciers au sein de la population.

D'octobre 2014 à mars 2021, le territoire de Beni a été affecté par un cycle de violences qui a fait plus de 1 345 victimes⁴⁴ parmi les civils. Ces violences sont attribuées à des individus armés présumés combattants ADF (*Allied Democratic Forces* [Forces démocratiques alliées])⁴⁵. À y regarder de plus près, la violence dans l'Est de la RDC tend à être analysée à travers le prisme du conflit violent lié aux affrontements entre groupes armés et ce, majoritairement en zones rurales⁴⁶. Les populations civiles de Beni sont soumises à des massacres assimilables à des crimes de guerre, perpétrés essentiellement à l'arme blanche (hache, machette, couteau, etc.) et parfois à l'arme à feu.⁴⁷

Selon le rapport de l'UNHCR de mars 2021,

« sur l'ensemble des incidents de protection [rapportés] dans la province, la majorité des homicides (71 %), [des] incendies (74 %), des taxes illégales (96 %) et des travaux forcés (40 %) ont été commis dans le territoire de Beni, avec une concentration dans les zones de santé de Mutwanga d'Oicha. Cela est la conséquence des incursions des [combattants] présumés ADF à Matombo, Kisiki et Muziranduru. [Environ] 85 civils ont été tués et enlevés et une vingtaine de maisons ont été pillées ; le poste de santé et la paroisse anglicane de Muziranduru ont été incendiés⁴⁸ ».

Nonobstant, la spirale sans fin des violences à Beni est sans doute l'une des crises humanitaires les plus sévères⁴⁹.

« Les tendances mensuelles montrent que les acteurs armés non étatiques commettent la [majorité des] incidents de protection. 55 % des incidents documentés sont [imputés] aux groupes armés locaux, 29 % aux FARDC, 10 % aux bandits armés et 3 % aux supposés ADF. Ces acteurs armés non étatiques commettent majoritairement [des] atteintes relatives aux droits à la vie et à l'intégrité physique (100 % des tortures, 85 % [des] enlèvements, 57 % des coups et blessures, 49 % des viols et 13 % [des] homicides). [Notons que] malgré un activisme élevé des présumés éléments ADF, [...] les incidents de protection [sont peu documentés du fait] de l'accès difficile aux zones [dans lesquelles ces acteurs] opèrent ([...] nord du territoire de Beni)⁵⁰ ».

43 Furaha Umutoni, A. (2008).

44 FPB (2021).

45 OCHA (2019).

46 Verweijen, J. (2019).

47 Kwiravusa, M. E. (2019).

48 UNHCR (2021).

49 Vlassenroot, K., Raeymaekers, T. (2003).

50 UNHCR (2021).

II.1.3. Les violences basées sur l'identité politico-ethno-professionnelle

En plus des violences basées sur l'identité politico-ethno-régionale, il existe aussi des violences politico-ethno-professionnelles. Différents groupes ethno-professionnels se sont créés autour d'activités spécifiques telles que l'élevage, l'agriculture et le commerce afin d'assurer la survie de leurs membres dans cette arène. Les groupes ethno-professionnels expriment des intérêts divergents entre les Nande, commerçants, d'une part, et les rwandophones bergers et agriculteurs (les *Wakurima*), auxquels s'ajoutent les réfugiés rwandais de 1994, d'autre part.

Certaines personnes interrogées au cours de cette étude mentionnent le rejet, par les Nande et les groupes tribalo-ethniques alliés de Beni et de tout le Nord-Kivu, des populations rwandophones venant du Masisi et du Rutshuru en quête de pâturages et de terres arables (les *Wakurima*). D'un commun accord, dans un groupe de discussion constitué de femmes commerçantes, les participantes ont déclaré ce qui suit :

« Mais malgré la compétence, il y a des ethnies qui ne sont pas acceptées à Beni. Les Wakurima (peuple rwandophone) par exemple ne sont pas éligibles ou acceptables ici chez nous. »

Les « autochtones » accusent aussi, à tort ou à raison, les organisations internationales de ne recruter que des personnes n'appartenant pas à leurs groupes ethniques. Elles privilégieraient les étrangers (« allochtones »), surtout pour les postes à responsabilité, et laisseraient quelques postes inférieurs aux « autochtones ». Les commerçants et transporteurs réunis dans un groupe de discussion ont aussi déclaré :

« Dans les ONG, on constate que la sélection des candidats travailleurs est très liée à l'identité ethnique. Aussi, lorsque les ONG arrivent ici, on constate que 80 % des travailleurs viennent de l'extérieur et quand le chômage dégénère, les jeunes se soulèvent contre ceux qui y travaillent. »

Les « autochtones » accusent aussi ces ONG d'être complices du plan de dépeuplement et d'occupation des terres « autochtones » par les Rwandais. Ce conflit engendre des violences entre les groupes « autochtones » et les groupes « allochtones » constitués principalement des populations rwandophones qui sont identifiées par leur langue et leur morphologie. La majorité des personnes interviewées au cours de cette étude pointent également du doigt les autorités politico-administratives. Dans un groupe de discussion, des femmes leaders de la société civile ont déclaré :

« Nos autorités locales sont aussi complices de ces conflits devenus récurrents ici, car elles laissent parfois passer ces gens (les Wakurima) pendant la nuit quand tout le monde est déjà endormi ; c'est en cette période qu'il y a afflux de ces personnes ici. »

De ce qui précède, on peut noter que le terme « étranger » utilisé par les participants aux entretiens fait référence, sans distinction, à celui qui n'est pas « autochtone », c'est-à-dire qui n'appartient pas aux groupes ethniques rattachés à leur terroir, en l'occurrence Beni. Même les citoyens congolais qui n'appartiennent pas à ces groupes « autochtones » sont considérés comme des étrangers ou des « allochtones ». Selon G. Noiriel⁵¹, on retrouve ce langage dans la littérature coloniale où le colon utilisait un langage zoologique visant à faire intérioriser l'équation simple « immigré = exotisme = danger ». Pour E. Rémy⁵², l'équation devient « allochtone = invasif = nuisible = à détruire ». Cette même équation est transposable dans les opinions des personnes interrogées dans le cadre de cette étude et devient : « allochtone = envahisseur = dangereux pour l'accès à l'emploi et aux ressources = à exclure (à combattre) ». Ce rejet est un ingrédient de l'intolérance qui aboutit au cycle des violences et aux représailles systématiques entre les communautés. Dans un Groupe de Discussion avec les enseignants :

« A BENI, on a l'habitude de parler des gens des autres groupes ethniques comme des « NGOL-UBU » c'est-à-dire des gens venus d'ailleurs, des non-originaires. Moi-même qui vous parle, j'en suis victime étant donné que je m'appelle AZARIAS⁵³. »

À cela vient s'ajouter le manque d'emploi pour encadrer localement les jeunes, qui affluent tous vers les ONG. Lorsqu'ils ne peuvent pas tous être recrutés, certains se font enrôler dans les groupes armés tandis que d'autres s'attaquent aux membres du personnel des ONG qui ne sont pas originaires de Beni (« autochtones »).

Ces violences ethno-professionnelles trouvent leurs racines profondes tout d'abord dans la faiblesse de l'État à promouvoir l'emploi ; ensuite, dans les lois actuelles qui entérinent en quelque sorte celles de l'époque coloniale (*ethnisation* des entités territoriales). Par-dessus tout, elles sont renforcées par les récupérations politiciennes surfant sur les identités ethno-tribales pour se classer dans l'arène politique (politisation des identités collectives).

II.1.4. Les violences basées sur l'identité ethno-politico-religieuse

L'identité religieuse vient aussi s'ajouter aux identités sur la base desquelles les violences sont commises à Beni. Les personnes interrogées arguent majoritairement que les leaders religieux et les confessions religieuses jouent, d'une part, un rôle formel d'apaisement et de conciliation en prêchant l'« amour » du prochain, la convivialité et la cohabitation pacifique entre les groupes sociaux ; et d'autre part, un rôle informel incitant au repli identitaire.

La plupart des leaders religieux n'hésitent pas à prendre position pour défendre leurs groupes ethniques respectifs. Certaines personnes interrogées ont fustigé le parti-pris (partialité) d'une organisation non gouvernementale internationale⁵⁴ d'obédience religieuse ayant un fort ancrage au Rwanda, qui orienterait ses projets vers le compte des populations rwandophones déplacées ou immigrées à Beni. D'autres leaders religieux, principalement des églises de réveil, sont aussi accusés de jouer sur la fibre identitaire en créant des églises ethniques proclamant de « fausses prophéties » dans l'intérêt des groupes d'appartenance.

51 Noiriel, G. (2006). Cf. note 1.

52 Rémy, E., Beck, C. (2008). Cf. note 1.

53 Dans l'entendement populaire local, ce nom fait référence à un « Rwandophone ».

54 Pour des raisons d'anonymat et de sensibilité de cette information, nous avons choisi de ne pas divulguer le nom de cette organisation.

Cependant, les violences identitaires ethno-politico-religieuses les plus atroces sont perpétrées par les combattants des groupes ADF-NALU⁵⁵ (*Allied Democratic Forces – National Army for the Liberation of Uganda*) qui ont importé leurs revendications politiques de l'Ouganda vers le territoire congolais. Cela constitue, en effet, une internationalisation de leurs revendications politiques pour perpétuer leur existence physique et symbolique sur le sol congolais. Ces groupes rebelles ougandais se sont progressivement enfoncés dans la radicalisation islamique.

Au départ, le programme des ADF était purement politique. L'aspect religieux est venu plus tard comme moyen d'obtenir du soutien et des recrues. Les ADF ont adopté les doléances des communautés musulmanes afin de faire appel aux musulmans. Beaucoup de jeunes recrues étaient des musulmans, de sorte que leur nombre dans les ADF a augmenté. Comme l'islam marchait, les dirigeants ont déguisé leurs motivations politiques en positions religieuses. Nous n'irions pas jusqu'à réduire le facteur islamique à un facteur purement instrumentalisé ; cependant, il est utile de souligner comment la référence religieuse coexistait à côté d'autres aspects, comme le programme politique (au niveau collectif) ou la frustration politique (au niveau individuel). Tout au long de leur séjour en RDC et de leur déconnexion de l'Ouganda, ce programme politique est devenu de moins en moins important et semble même aujourd'hui s'être largement évaporé⁵⁶.

Un membre d'une organisation de la société civile travaillant dans la prévention des violences à Beni, interrogé au cours de cette recherche, a illustré l'aspect religieux des violences identitaires :

« On a attaqué un véhicule où était le chef du village avec ses deux femmes, mais la deuxième était musulmane, alors on a demandé au chef laquelle des deux il aimait ; il a répondu la première, alors ils ont tué le chef et sa première femme. Ils sont partis avec l'autre femme qui a réussi à s'échapper après trois jours grâce à l'intervention des FARDC. »

Deux versions nous ont été rapportées par les personnes interrogées au cours de cette étude au sujet de la façon dont les ADF sélectionneraient les personnes qu'ils tuent dans les villages. La première version indique que lorsqu'ils arrivent dans les villages ciblés, ils tuent tous les non-musulmans. Selon la deuxième version, ils torturent avec plus de cruauté les musulmans car ils les accusent d'être complices avec ceux qu'ils appellent les « mécréants ». Des messages des autorités religieuses musulmanes de Beni, comme ceux lus sur le site Cath-Info, tentent de laver l'image de l'islam ternie par les ADF en dénonçant les crimes commis au nom de l'islam.⁵⁷

Par ailleurs, les personnalités qui tentent d'appeler à la cohabitation et la convivialité pacifiques ou qui osent condamner les tueries perpétrées par les ADF sont systématiquement menacées et/ou assassinées ; tel est le cas des imams, des prêtres et même des pasteurs. Des responsables musulmans ont été victimes d'assassinats ciblés. Deux cas récents ont été rapportés par les journaux :

« Cheikh Moussa Djamali, de la mosquée de Mavivi, a été tué à son retour en sortant de la prière du soir », a confirmé à l'AFP le représentant de la Communauté islamique du Congo (Comico) pour la ville de Beni. « C'est le même mode opératoire qu'avec Cheikh Aliamini tué début mai : le tireur a visé la tête », a souligné le représentant de la Comico⁵⁸.

55 Au départ, deux groupes armés (ADF et NALU) qui ont fusionné en un seul, ADF-NALU, communément appelé ADF.

56 Titeca, K., Vlassenroot, K. (2012).

57 Zbinden, R. (2016), « Les musulmans condamnent les massacres de Beni », www.cath.ch/news/rdc-musulmans-condamnent-massacres-de-beni/ consulté le 11 juin 2021 à 19 h 15.

58 AFP, 2021, RDC, « Nouvel assassinat d'un responsable musulman à Beni », afrique.lalibre.be/60920/rdc-nouvel-assassinat-

II.1.5. Les violences basées sur l'identité ethno-sexospécifique

Les violences qui sévissent à Beni sont aussi basées sur des considérations sexospécifiques. Les différentes violences et violations des droits humains concernent aussi bien les hommes que les femmes, les enfants et les jeunes. La plupart de ces violences et violations sont perpétrées par les groupes armés et certains agents de l'État congolais (les FARDC et la police), qui s'adonnent aux tracasseries, tueries, assassinats, enlèvements, enrôlements des enfants et des hommes dans les groupes armés, violences physiques, violences sexuelles (surtout à l'encontre des femmes), mutilations des organes et toute autres formes d'atrocités susceptibles de créer la peur et l'horreur pour dissuader les rescapé·e·s de retourner dans leur cadre de vie habituel.

L'identité sexuelle est un facteur accentuant les violences basées sur l'identité ethnique, plus particulièrement à l'égard des femmes. En effet, les femmes et les enfants seraient perçus par certains « autochtones » comme des instruments utilisés par les groupes ethniques allochtones (« non-originaux ») pour infiltrer et conquérir les terres dites autochtones (« terres appartenant de droit aux originaux »)⁵⁹. Les « allochtones »⁶⁰ mettraient ces catégories au-devant de la scène parce qu'ils sont moins susceptibles d'attaques de la part des allochtones craignant les organisations de défense des droits humains qui défendent leurs causes en tant que groupes « vulnérables et marginalisés ». Cette manière de penser des entrepreneurs des VBI stigmatise et victimise les femmes prétendues allochtones. A ce propos, les femmes allochtones supposées de morphologie étrangère seraient plus victimes de ces violences.

À titre illustratif, dans un groupe de discussion avec les conducteurs de taxi, on a noté le discours suivant :

« Certaines femmes hébergent les criminels... Et avec l'avènement des droits de l'Homme, ces ethnies [étrangères] utilisent beaucoup plus les femmes et les enfants pour commettre ces atrocités car ils seront protégés par la MONUSCO et autres organisations de défense des droits humains ».

Aussi, peut-on noter dans un entretien avec un membre d'une OSC :

deja dit à la page 15

Une vingtaine d'associations de femmes de la province du Nord-Kivu ont appelé à cesser d'instrumentaliser la population à des fins personnelles et égoïstes, tout en rappelant que les femmes étaient les premières victimes des violences⁶¹. Certains responsables de la société civile interrogés sur le terrain ont affirmé que les femmes étaient attaquées dans leurs champs, au sein de leur ménage, lorsqu'elles vont chercher de l'eau potable et même dans leurs activités quotidiennes.

[dun-responsable-musulman-a-beni/](#) consulté le 11 juin 2021 à 19 h 18.

59 Dans l'imaginaire collectif, les terres appartiennent de droit aux groupes ethniques qui se considèrent comme autochtones et donc des propriétaires légitimes de ces terres. Tel que décrit plus haut, la Constitution congolaise actuelle en son article 10 et la loi organique n°04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise légitiment cette pensée de manière implicite lorsqu'elle reconnaît la nationalité aux membres des groupes ethniques présents sur le sol congolais avant l'indépendance. Aussi, la loi n°15/015 du 25 août 2015 fixant le Statut des [Chef.fe.s](#) Coutumiers.ères attribue des entités territoriales aux [Chef.fe.s](#) coutumiers.ères et implicitement aux groupes ethniques qui leur sont assujettis.

60 Pour rappel, le terme allochtone ne désigne pas seulement les non-congolais. C'est toute personne, qu'elle soit congolaise ou non, n'appartenant pas aux groupes ethniques qui revendiquent être propriétaires des terres ou entités ethniques.

61 Zbinden, R. (2016), « Les musulmans condamnent les massacres de Beni ».

Les marchés dans lesquels les femmes sont les plus nombreuses sont les plus attaqués par les groupes armés. La répétition des guerres rend difficile de les soigner dans des structures sanitaires appropriées. Comme les femmes, les jeunes, et surtout les enfants, sont obligés de passer des nuits à la belle étoile. Bravant les intempéries, ils sont obligés d'abandonner leurs études et le petit confort de leur habitat pour se retrouver dans la brousse sans assistance. Les jeunes sont recruté.e.s par les groupes armés par la force ou par des arguments idéologiques⁶².

Depuis novembre 2019, les violences se sont multipliées à Beni et se sont étendues sur les territoires adjacents d'Irumu et de Mambasa, situés dans la province voisine de l'Ituri. Les civils, dont une majorité de femmes et d'enfants, sont les cibles de violences répétées qui ont fait plus de 150 morts entre le 11 décembre 2020 et le 10 janvier 2021⁶³.

II.1.6.1. Mobilisations électorales fondées sur l'identité ethnique

Dans l'arène politique congolaise, on constatera que les identités politiques ne sont pas basées sur des projets de société ou sur les idéologies politiques des partis, mais sur la personnalité des leaders des partis (personnification et personnalisation des partis politiques) et sur des considérations régionalistes (Est, Ouest, Centre, Sud, etc.), matérialistes (marchandage des voix) et ethno-tribalistes (appartenance à un groupe ethnique ou à un territoire). Les entrepreneurs politiques naviguent alors sur ces registres pour convaincre les électeurs, qui sont prédisposés à ne choisir que les ressortissants de leurs milieux, censés mieux défendre les intérêts du territoire ethnique.

Plusieurs opinions partagées par les personnes interrogées au cours de cette étude à Beni illustrent cela. Par exemple, un leader d'un parti politique occupant un poste à responsabilités au sein du parti a déclaré :

« *Oui, parce que les Baswahili⁶⁴ disent que "kila mamba na kivuko yake" ["à chaque caïman son marigot"] : dès lors que les élections sont sociologiques, les leaders sont obligés de prendre l'imperium dans leur milieu d'origine [...] Les gens sont méfiants envers les candidats non originaires d'ici, car selon notre expérience ils orientent leurs actions vers leur milieu d'origine en lieu et place de les orienter ici. »*

Un leader et un autre membre d'une OSC renchérissent, dénonçant le caractère malhonnête, haineux et divisionniste des propos tenus envers les membres d'autres groupes ethniques par les acteurs de la vie politique lors des échéances électorales. Ils ajoutent aussi que certain.e.s chef.fe.s coutumier.ère.s imposent des candidats aux électeur.rice.s en menaçant leurs administré.e.s d'expulsion s'il-elle-s ne votent pas pour leurs candidat.es.s favori.te.s.

II.1.6.2. Représentativité ethnique au sein des institutions politiques et érection des fiefs électoraux ethniques

Les entrepreneurs politiques manipulent aussi l'identité ethnique lors des échéances électorales car il existe un lien logique entre les territoires ethniques, les circonscriptions électorales, la représentativité dans les institutions politico-administratives et l'érection des fiefs électoraux ethniques⁶⁵.

62 Entretien avec un membre d'une organisation œuvrant dans la prévention des conflits à Beni.

63 ONU Info, 2021.

64 Ce terme regroupe toutes les populations qui ont en commun comme langue de communication le kiswahili.

65 En effet, selon la Constitution et la loi électorale de la RDC, les territoires et les villes sont des circonscriptions électorales. Au sein des territoires on trouve une ou plusieurs chefferies qui sont à la fois des entités administratives décentralisées (modernes) et coutumières (le chef coutumier est en même temps un agent de l'État). Pendant les échéances électorales, les candidats organisent leur campagne sur base de l'identité ethnique au sein des chefferies d'origine.

Selon le rapport de l'assemblée provinciale du Nord-Kivu, cité par T. Lissendja, à l'issue des législatives provinciales de 2006 au Nord-Kivu, chaque groupe ethnique avait mobilisé ses membres afin d'assurer sa représentativité au sein des instances politiques provinciales. Des 42 député.e.s élu.e.s, le groupe ethnique Nande représentait 24 député.e.s provinciaux, soit 57,14 % de l'effectif total de l'organe délibérant de la province. En janvier 2007, ce véritable poids politique avait permis à un membre de ce groupe ethnique de briguer le poste de gouverneur de province à l'issue des élections organisées au second degré. La deuxième force politique était constituée du groupe ethnique hutu, qui comptait sept député.e.s au sein de l'assemblée provinciale du Nord-Kivu, soit 16,66 %. Cela a permis à ce groupe ethnique de briguer la présidence de l'assemblée provinciale⁶⁶.

Les territoires de l'ensemble du pays, dont Beni, sont considérés comme des fiefs électoraux par les compétiteurs politiques. Certains n'hésitent pas à entretenir des groupes armés ethniques comme base arrière et d'influence dans les rapports de forces politiques. C'est ainsi qu'ont été créés différents groupes armés rebelles et d'autodéfense ethniques dont certains se sont transformé, par la suite, en partis politiques. Certains leaders politico-militaires de ces groupes armés ont obtenu des dividendes politiques, à travers des dialogues et des négociations, tout en restant attachés à la logique de conquête violente du pouvoir⁶⁷.

II.1.6.3. Les violences comme conséquence des manipulations et des mobilisations de l'identité ethno-politique

Plus fréquemment, la notion d'ethnie rejoint celle de minorité culturelle, comme le souligne T. Lissendja. Cela peut présupposer que les regroupements politiques doivent avoir un fondement ethnique, ce qui tend à faire de l'ethnicité une des composantes tant de la mobilisation politique que de la construction des systèmes politiques, et à conduire ainsi à l'extrême violence que constitue l'épuration ethnique⁶⁸.

Toutes les opportunités conventionnelles et non conventionnelles de conquête et de conservation du pouvoir mentionnées plus haut contribuent inéluctablement aux violences basées sur l'identité ethno-politique dans le territoire de Beni. De ce fait, les acteurs politiques s'en servent comme ressources pour asseoir leur emprise sur les groupes ethniques, les confessions religieuses, les organisations non gouvernementales et la société civile. Les entrepreneurs politiques attisent le fanatisme, et par conséquent les violences politiques passionnelles, au sein de ces groupes identitaires.

Au Nord-Kivu, le recours à l'identité est une stratégie politique fréquemment utilisée par les acteurs locaux, nationaux et régionaux pour se positionner avantageusement dans le paysage politique. L'équation consiste à opposer les groupes ethniques, que les entrepreneurs politiques et identitaires aiment appeler « communautés », à des fins de classement politique. Les entrepreneurs politiques étant eux-mêmes l'émanation des différents groupes ethniques auxquels ils appartiennent, ils exploitent les rivalités entre les identités culturelles, s'y adaptent et en profitent pour assouvir leurs ambitions.

66 Lissendja Bahama, T. (2017).

67 Les acteurs politiques s'alignent sur ces groupes pour obtenir le pouvoir. Voir l'article en ligne sur grandjournalcd.net/2021/03/29/rdc-tonnerre-a-lassemblee-nationale-christophe-mboso-denoncent-des-deputes-membres-des-groupes-armes/ Dix, M., *Grandjournalcd.net*, 29 mars 2021, « RDC/tonnerre à l'Assemblée nationale : Christophe Mboso dénonce des député.e.s membres des groupes armés ». Ici le président de l'Assemblée nationale appelle les député.e.s à quitter les groupes armés. Les députés entretiendraient des groupes armés comme base arrière ; une fois à la fin de leur mandat, s'ils ne sont pas réélus, ils peuvent se servir de ces groupes armés pour accéder au pouvoir de manière non conventionnelle (par exemple au moyen des dialogues, consultations, etc.), mais aussi pour peser dans la répartition des postes clés au sein des institutions.

68 Lissendja Bahama, T. (2017).

II.2. Cartographie des acteurs intervenant dans la dynamique des violences et conflits identitaires à Beni

II.2.1. Qui sont-ils ?

Pour rappel, les acteurs de la vie politique sont des acteurs individuels ou collectifs qui interagissent et investissent, de manière opportuniste ou non, le champ politique ; ce sont aussi des acteurs collectifs qui servent souvent, dans les logiques de positionnement, de leviers ou d'instruments de manipulation politique aux acteurs individuels. Les acteurs individuels politisent la réalité sociale à travers différents modes opératoires qui seront approfondis dans un autre chapitre.

La ville de Beni regroupe plusieurs types d'acteurs de la vie politique, qui interviennent dans les conflits et violences identitaires. Les acteurs individuels ou collectifs agissent de manière directe ou indirecte (de près ou de loin, de manière formelle ou informelle). Ces acteurs occupent des niveaux dans la pyramide politique, administrative, diplomatique, militaire, sociale et économique aux niveaux international, national et local. Certains jouissent d'une plus grande notoriété que d'autres. L'influence dont ces acteurs bénéficient tire son fondement et sa force du capital matériel, financier, culturel et symbolique à leur disposition.

II.2.2. Les catégories ou groupes d'acteurs impliqués dans les violences et les conflits identitaires à Beni

La classification des acteurs n'est pas un travail aisé, étant donné la complexité de la dynamique autour des conflits et violences identitaires. Cependant, dans le cadre de cette étude et des données disponibles, les acteurs impliqués dans la vie politique ont été classés dans trois catégories différentes selon qu'ils sont victimes ou jouent un rôle actif – négatif ou positif – dans la dynamique des conflits et violences identitaires.

II.2.2.1. Les acteurs impliqués négativement dans la dynamique des conflits et violences identitaires à Beni

Quatorze catégories d'acteurs impliqués négativement ont été répertoriées par les personnes interrogées pendant cette étude. Le tableau 2 détaille ces catégories d'acteurs de la vie politique selon leur degré d'implication négative dans les conflits et violences identitaires à Beni, d'après les personnes interrogées.

TABLEAU 2 : PROPORTION DES PERSONNES INTERROGÉES CITANT DES ACTEURS SPÉCIFIQUES COMME CONTRIBUANT NÉGATIVEMENT AUX CONFLITS ET À LA VIOLENCE BASÉE SUR L'IDENTITÉ À BENI

Actors	Proportion
Les groupes armés	80 %
Les représentant.e.s du peuple (députés)	73 %
Les leaders religieux (églises)	53 %
Les autorités politico-administratives (gouvernants)	50 %
Les forces de sécurité (FARDC, PNC, ANR)	40 %
Les militant.e-s et leaders des partis politiques	33 %
Les organisations non gouvernementales	33%
Les chefs coutumier.ère.s	27 %
Les sociétés multinationales	20 %
Les mutualités ethniques et tribales	13 %
Les artistes musicien-ne-s	6,5 %
Les médias	6,5 %
Les services publics	6,5 %
Les autres leaders (commerçant.e-s)	6,5 %

Les groupes armés : ils sont connus par la plupart des personnes interrogées comme usant de moyens violents. Ces groupes armés sont, pour la plupart, attachés à des groupes ethniques abusivement appelés « communautés⁶⁹ ». Ils revendiquent le contrôle de certaines entités censées appartenir aux groupes ethniques. Ils mettent en avant la protection et la sécurité des groupes ethniques, qui les reconnaissent en qualité de forces d'autodéfense. Certains entrepreneurs politiques se servent de ces groupes comme tremplin politique ; le cas échéant ils en créent, pour mieux se positionner lors de négociations politiques éventuelles. Ces dernières encouragent les tensions, les dissensions et la prolifération des groupes armés en quête de dividendes politiques. Les membres de ces groupes armés ainsi manipulés se transforment, par la suite, selon la majorité des personnes interrogées, en « terroristes », « seigneurs de guerre », « coupeurs de route », « kidnappeurs », etc.

Dans leur mode opératoire de vie et de survie, les groupes armés utilisent la violence protestataire comme forme d'expression politique. Une opinion recueillie auprès d'un membre d'une organisation locale de défense des droits des femmes illustre bien la présence des groupes armés à caractère ethnique à Beni :

« Certaines tribus ont leurs propres groupes armés. Par exemple à Lubero, on a un groupe armé mazembe proche des Banande ; le groupe armé nyature, proche des Hutus ; les Mayi-Mayi, proches des Nyanga. »

Ces groupes s'adonnent à des actes criminels – viols, vols, assassinats, pillages –, assiègent des villages, incendient des maisons et perçoivent des taxes illégales.

Les groupes armés sont également considérés comme les acteurs politiques les plus difficiles en matière de collaboration. Il s'agit de groupes armés locaux (par exemple les Mayi-Mayi), de groupes armés internationaux (par exemple ADF-NALU, FDLR) et de certaines forces d'autodéfense à connotation ethnique, qui apparaissent en fonction des intérêts de certains acteurs politiques.

Les représentants du peuple ou les députés : pendant la période préélectorale, les candidat.e.s député.e.s inventent des rumeurs et sèment la désinformation ; ils n'hésitent pas à appartenir au groupe bien perçu par l'opinion publique. Pendant la campagne électorale, ils créent des médias prétendument communautaires, mais lors de leurs interventions, certains s'adonnent aux injures, à la diffamation, montent les groupes ethniques les uns contre les autres en utilisant des noms d'oiseau et termes de jargon tirés de leur langue maternelle. Leur stratégie de division prend de l'ampleur à quelques jours des élections. En plus de médias, certain.e.s député.e.s créent des fondations⁷⁰ en leur nom pour pérenniser leur visibilité et leur popularité. Une fois au pouvoir, certain.e.s député.e.s obtiennent des postes à responsabilités au sein des bureaux des assemblées (nationales ou provinciales) ou du gouvernement. C'est pour eux.elles une occasion d'engager en majorité des membres de leurs groupes ethniques respectifs, ce qui crée des frustrations au sein d'autres groupes.

Les personnes interrogées ont largement démontré que certain.e.s député.e.s entretiennent des groupes armés dans la province du Nord-Kivu et particulièrement dans le territoire de Beni. Plusieurs député.e.s sont connu.e.s comme étant les bailleurs de fonds et les leaders de certains groupes armés qui déstabilisent cette contrée. Selon les personnes interrogées, différents approvisionnements en armes et vivres au bénéfice de ces groupes armés proviendraient de ces député.e.s.

69 Le concept de communauté est idéologiquement chargé et ne tient pas sur le plan scientifique. L'utilisation de ce terme est loin de refléter la réalité de ce qu'il est censé désigner. Il est souvent utilisé par nombre d'acteurs de manière opportuniste pour légitimer leurs intérêts personnels. Nous choisissons de le mettre entre guillemets car nous estimons que c'est un terme souvent péjoratif et sujet à débat entre scientifiques.

70 Organisation à caractère humanitaire que les acteurs politiques mettent souvent en route pour aider la population démunie et appuyer les actions communautaires. Ces organisations sont souvent centrées sur l'appartenance ethnique de l'initiateur-ice.

Par ailleurs, les personnes interviewées notent que certains acteurs politiques sont plus susceptibles de provoquer des conflits que d'autres. Sur le terrain, les autorités locales (maire de la ville, chef.fe. de village, chef.fe. de quartier, bourgmestre, etc.) font leur travail en maintenant la compréhension et la cohésion entre les groupes ethniques. Certains membres du corps législatif sont considérés comme des acteurs aggravants des conflits identitaires dans la région. Il s'agit de certain.e.s député.e.s provinciaux.ales. et nationaux.ales, de sénateur.trice.s, etc. Les dirigeant.e.s de niveau inférieur (ceux.celles qui sont enraciné.e.s dans leurs « communautés ») sont donc moins susceptibles d'inspirer la violence que ceux de niveau supérieur.

Un membre de la société civile, parlant de la suspension du maire de Beni, a déclaré : « Ce Maire avait été suspendu, puis remplacé, parce qu'il avait découvert la vérité : que ce sont les députés les plus élus de Beni et d'autres personnages qui sont malheureusement impliqués dans les violences. Ils amènent la nourriture dans les collines aux Mayi-Mayi alors que ceux-ci se coalisent avec les ADF. »

Les leaders religieux : les personnes interrogées affirment que dans la ville de Beni, il y a une prolifération de confessions religieuses et que leur création et leur implantation sont souvent financées par des personnes inconnues. Elles affirment aussi qu'en y regardant de près, on peut trouver une implication politicienne. Certains entrepreneurs politiques prêchent et font des donations dans les églises dans le but de se constituer une base politique.

Dans leurs prédications, ces acteurs politico-religieux interprètent les Écritures de façon à discriminer positivement ou négativement, selon le cas, certaines « communautés ». Ces confessions religieuses servent de couverture à de nombreux acteurs politiques qui font passer grâce à elles des discours d'exclusion, voire d'intégrisme ou de fondamentalisme⁷¹. Certaines personnes interrogées ont même fait savoir qu'il existerait des confessions religieuses « homogènes » dans

lesquelles un seul groupe ethnique constituerait la quasi-totalité des croyants. Les messages diffusés dans ces églises sont de nature à opposer ledit groupe ethnique aux autres. Particulièrement, une église de réveil a été citée plusieurs fois dans un groupe de discussion avec des leaders politiques à Beni :

"L'Église⁷²... du pasteur ... qui prêche par des propos incendiaires et incitant à la haine tribale" et dans un autre groupe de discussion avec les membres des mouvements citoyens, en ces termes : Les églises continuent de prêcher l'amour sauf pour l'Église ... du Pasteur... qui avait tenu des propos accusateurs contre les Nande ».

Certaines confessions religieuses à tendance monoethnique agiraient en complicité avec des groupes armés qui s'identifient au même groupe ethnique. Pendant les périodes de tension, certaines églises identifiées comme étant liées à des groupes armés subissent des représailles des groupes ethniques opposés. On observe une triangulation ou une étroite relation entre confessions religieuses, groupes ethniques (militarisés) et acteurs politiques.

Les forces de sécurité (les appareils répressifs de l'État) : les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), la police nationale congolaise (PNC) et l'Agence nationale de renseignement (ANR) se devraient d'être loyalistes et au service de la société tout entière. Cependant, certains problèmes se posent : problèmes de communication, brassage des groupes armés dans l'armée nationale, ethnicisation de l'armée et du commandement.

D'abord, les différentes communications des membres des services de sécurité, diffusées dans la presse et les réseaux sociaux, ont tendance à assimiler les identités ethnique, religieuse, etc. aux bourreaux et aux victimes de violences. Les malfrats (bandits ou membres des groupes

71 Entendre ces termes dans leur sens péjoratif : causes de l'intolérance religieuse.

72 Nous gardons sous anonymat les noms de l'église et du pasteur en question

armés) sont présentés à l'opinion publique en faisant référence à leur appartenance ethnique ou religieuse. Cette médiatisation des auteur·e·s de crimes fait percevoir certains groupes (ethniques, religieux, etc.) – à travers leurs membres – comme étant les instigateurs de violences contre les groupes opposés. Cette communication et cette médiatisation de la part des forces de sécurité opposent les identités collectives les unes contre les autres. Partant de ce fait, ce mode opératoire des services de sécurité contribue, inconsciemment ou non, à la socialisation de la vengeance, à l'intolérance et à l'autodéfense de la part des groupes ethniques ou culturels. Ces attitudes et ces communications politiques à tendance holistique ont un impact en partie négatif sur « l'agir communicationnel » des services publics et étatiques, et inversement. C'est le passage de la responsabilité pénale individuelle à la responsabilité collective (holistique).

Ensuite, le brassage des différents éléments provenant des groupes armés au sein des FARDC pose aussi un problème. Certains officiers, bien qu'appartenant déjà à l'armée, entretiennent des groupes armés à base ethnique ou « communautaire ». Nombreux sont les cas d'officiers abandonnant les rangs des FARDC pour retourner dans leurs groupes armés respectifs d'obédience « communautaire » ou « culturelle ».

Enfin, il arrive que des groupes ethniques majoritaires rejettent certains officiers qui n'appartiennent pas à leur ethnie. Des mobilisations collectives sont organisées pour exiger que ces officiers soient mutés ailleurs et qu'ils soient remplacés par des officiers « autochtones » ou natifs du milieu. Par ailleurs, certains officiers refusent d'être mutés ailleurs, arguant vouloir protéger les terres et les membres de leurs ethnies.

Pour ces raisons, les acteurs tels que les OSC, qui travaillent à la prévention de la violence basée sur l'identité, peuvent avoir du mal à travailler avec les FARDC et la PNC, car ils condamnent parfois les actes d'abus de pouvoir et de violence, ce qui les rend impopulaires auprès de ces forces de sécurité.

Les organisations non gouvernementales (ONG) : locales et internationales, elles interviennent dans la ville de Beni à des fins humanitaires. Le discrédit intervient pendant l'implémentation ou la mise en œuvre de leurs projets. Le défi se fait sentir par la carence d'études impartiales, rigoureuses et désintéressées susceptibles de rendre compte de la réalité de manière plus ou moins objective, de la nature des problèmes. En plus de cela, le principe consistant à « ne pas nuire » aux différences ou à la diversité n'est pas pris en compte. Les agents de ces organisations auraient aussi des préférences envers certaines « communautés » (groupes ethniques ou religieux) au détriment des autres, selon les opinions recueillies sur place auprès des personnes interrogées. Cependant, le plus gros problème se situerait au niveau des ONG locales qui, de manière explicite, favoriseraient certaines « communautés » (groupes ethniques ou religieux) au détriment des autres.

En plus de cela se développent dans l'opinion publique des points de vue négatifs vis-à-vis des institutions de l'ONU, qui peinent à gagner la confiance populaire. Ainsi sont-elles souvent taxées d'incompétence, d'inefficacité, de partialité, voire de complicité dans les atrocités et le chaos – selon ce qu'affirment la majorité des personnes interrogées. Plus loin, différentes rotations aériennes à destination inconnue nourrissent des croyances, comme celle qui veut que les institutions spécialisées de l'ONU entretiendraient des actions louches et informelles dans la région. Le système de communication des ONG semble donc échouer.

Les services étatiques, en particulier le service foncier : en tant que service étatique, il est connu par la population comme dépendant des mieux-offrants ou au service des groupes ethniques auxquels ses agents appartiennent. De ce clientélisme foncier naissent plusieurs conflits. Ces conflits liés à la délimitation des terres, aux titres fonciers, à l'acquisition et même à l'héritage sont à l'origine de plusieurs cas de violences. Pour avoir gain de cause dans un différend foncier, certaines personnes interrogées affirment que l'appartenance ethnique est un facteur très important souvent utilisé dans un marchandage

ou dans un contentieux. Les conflits entre éleveur-euse-s et agriculteur-ice-s sont à l'origine de violences entre groupes ethniques. Les contrats et les titres sont superposés, implicitement ou non, par certains agents de ce service étatique. La conservation des titres immobiliers est un service qui échappe à tout contrôle rigoureux et impartial. Il est rare de bénéficier d'un service public exempt de ces pratiques néopatrimoniales et clientélistes. L'essentiel de ce qui serait considéré comme service public semble se jouer dans l'informel.

Les chef.fe.s coutumier.ère.s : ils sont historiquement connus comme étant des rassembleurs, surtout au sein de leurs groupes ethniques d'appartenance. Parfois, leurs prises de position et leur influence sont conflictogènes et engendrent des divisions entre groupes ethniques et/ou tribaux. Pendant la période électorale, certain.e.s chef.fe.s coutumier.ère.s n'hésitent pas à prendre parti pour certain.e.s candidat.e.s, menaçant parfois leurs sujets de sanctions en cas de non-élection de personnes qu'ils présentent à la population. Cette déclaration d'un membre d'une organisation de la société civile œuvrant dans la prévention des violences en témoigne :

« Un chef coutumier [...] avait déclaré lors des élections passées qu'il avait deux députés de son groupe ethnique et que celui qui oserait voter [pour] une personne autre sera[it] chassé de son entité. »

Dans la sphère politique, les lois du pays ne permettent pas aux chef.fe.s coutumier.ère.s de briguer des mandats électifs à différents niveaux, bien qu'il.elle.s puissent être coopté.e.s au sein des assemblées provinciales. Bien que leur succession soit héréditaire, leurs pouvoirs ont été renforcés en transformant les chefferies en entités territoriales décentralisées ; par conséquent il.elle.s sont des agents de l'État congolais. D'autres faits démontrent que plusieurs acteurs politiques cherchent le soutien des chef.fe.s coutumier.ère.s pendant les périodes électorales ; pourtant la loi de 2015 sur

le statut des chef.fe.s coutumier.ère.s les astreint à rester apolitiques⁷³. Cela constitue un facteur de division au sein de la société. En effet, faire cohabiter la logique électorale et celle des quotas et de la cooptation est une véritable source de conflits et de violences pour les populations qui croient en la légitimité des chef.fe.s coutumier.ère.s.

En résumé, plusieurs actions négatives opposant les groupes contre les autres sont perceptibles à Beni. Cette réalité prend des allures diverses. Certains acteurs de la vie politique considèrent les tensions et les conflits sociaux comme des opportunités leur permettant de se classer en ordre utile sur la scène politique. Certaines sociétés commerciales, certains groupes ethniques, certains médias et même certain.e-s artistes sont aussi perçus comme étant des acteurs qui alimentent les violences identitaires, étant donné leurs prises de position conflictogènes et l'exploitation des ressources dans les zones occupées par les groupes rebelles.

Un membre d'un mouvement citoyen a abondé dans ce sens au cours d'un entretien :

« Les ADF font leurs incursions ces derniers temps, surtout dans la zone de Mayango. Ces incursions ont commencé lorsqu'ils ont produit une grande quantité de cacao, et aujourd'hui cette zone n'est plus fréquentable et a occasionné le déplacement de la population vers la zone de Rwenzori. Lorsqu'ils ont commencé la production de cacao à Rwenzori, les ADF ont encore attaqué vers ce coin. On se demande alors où les sociétés comme ESCO Kivu et l'ONAPAC obtiennent le cacao qu'elles exportent vers l'Ouganda alors que les vrais cultivateurs-producteurs de cacao n'en font pas la récolte. »

73 Loi no 15/015 du 25 août 2015 fixant le statut des chefs coutumiers, Journal officiel, 31 août 2015, articles 25, 29.

II.2.2.2. Les acteurs impliqués positivement dans la dynamique des conflits et violences identitaires à Beni

Il est difficile de définir avec précision les rôles positifs joués par certains acteurs politiques à Beni. L'exercice, ici, est de déterminer leurs actions les plus saillantes et perceptibles. Les intérêts de chaque groupe trouvant satisfaction de manière relative, les actions sont jugées positives ou négatives selon la perception du groupe ethnique avantagé ou non. C'est ainsi que les organisations ne visant pas des intérêts individuels et égoïstes et dont les actions n'aboutissent pas aux violences, ou les préviennent même, sont considérées comme jouant un rôle positif. Parmi ces acteurs, on peut citer : les organisations de la société civile (les membres des mouvements citoyens, des organisations de défense des droits humains, les leaders des confessions religieuses musulmanes ou chrétiennes, les journalistes, les acteurs humanitaires, etc.), certain.e.s député.e.s et certain.e.s chef.fe.s coutumiers.

En effet, les personnes interrogées ont plébiscité les organisations de la société civile comme étant impliquées positivement dans la dynamique des conflits et violences identitaires à Beni. Parmi ces organisations, on peut noter les mouvements citoyens, les associations locales, les médias et les organisations de défense des droits humains. Dans une moindre mesure, la MONUSCO, certains partis politiques et politiciens, les FARDC, les chef.fe.s coutumier.ère.s et les mutualités tribalo-ethniques ont été aussi mentionnés par les personnes interviewées. Le tableau 3 montre quelles catégories des acteurs de la vie politique sont jugées par les personnes interrogées comme étant impliquées positivement dans les conflits et violences identitaires à Beni.

TABLEAU 3 : PROPORTION DES PERSONNES INTERROGÉES CITANT DES ACTEURS SPÉCIFIQUES COMME CONTRIBUANT POSITIVEMENT AUX CONFLITS ET À LA VIOLENCE BASÉE SUR L'IDENTITÉ À BENI

Acteurs	Proportion
Les mouvements citoyens et groupes de pression	96 %
Les associations et organisations locales (des jeunes, des femmes, etc.)	75 %
Les ONG internationales	56 %
Les partis politiques, les leaders des partis politiques et les politicien.e.s	36 %
Les confessions religieuses	31 %
Les médias	31 %
Les organisations de défense des droits humains	25 %
La MONUSCO	19 %
Les FARDC	19 %
Les mutualités ethniques et tribales	19 %
Les chef.fe.s coutumier.ère.s	19 %

Source : enquêtes réalisées à Beni en mars 2021.

Face aux cas d'insécurité, aux violences identitaires et aux atrocités vécues dans la ville de Beni, **les organisations de la société civile (OSC)** et les groupes de pression ont mis en place plusieurs mobilisations collectives (manifestations publiques) en vue de dénoncer et de lutter contre ces différentes violences. Grâce au travail des OSC et des groupes de pression, à travers les médias et les réseaux sociaux, ces mouvements citoyens ont initié plusieurs slogans tels que :

« Je suis Beni », « Je pleure Beni », « Kinshasa n'est pas tout le Congo », « Il n'y a pas de Congo sans Beni », « Un regard sur Beni », « Disons non aux violences à Beni », etc.

Ces slogans sont des appels au secours qui ont pour but d'attirer l'attention du gouvernement en jouant sur les drames pour médiatiser les violences que subissent les populations de Beni. Cependant, certains membres de ces mouvements citoyens sont accusés d'obtenir des fonds de la part d'autres acteurs nationaux ou internationaux pour des intérêts égoïstes ou inavoués.

À la question de savoir sur quel type d'acteurs il faut s'appuyer pour le travail de prévention des conflits et violences identitaires, les personnes interrogées ont démontré que les **organisations de la société civile**, dans leur diversité, viennent en première ligne. Selon ces personnes, travailler avec ces organisations présente beaucoup de chances de réussite étant donné qu'elles ont la confiance de la population et que leurs actions jusqu'ici sont globalement jugées comme étant axées sur le bien-être social.

La dynamique étant changeante, il convient de consacrer une attention particulière à l'étude en profondeur de ces OSC car, parmi elles, certaines éprouvent des difficultés et d'autres suscitent des doutes sur la crédibilité de leurs actions. L'infiltration d'autres groupes d'acteurs étant un mode opératoire de plusieurs entrepreneurs politiques (tel que développé ci-dessus), elle devient une démarche plus ou moins délicate et complexe. Cependant, bien que les OSC soient plébiscitées en tant qu'acteurs recommandables dans la prévention des conflits et violences identitaires à Beni, elles sont aussi taxées d'être influencées par des acteurs politiques qui les manipulent à des fins lucratives. Dans certains cas, les acteurs politiques provoquent des divisions entre les OSC en favorisant l'une par rapport à l'autre et en promettant des gains financiers. Un acteur de la société civile présente la question comme suit :

« C'est le cas à Beni où l'on voit des groupes de gens de tendances différentes appartenant pourtant à la même classe : il y a deux sociétés civiles ! Ce qui est curieux dans une même ville. Cela signifie que ce dédoublement vise autre chose que le peuple. Comprenez que si on a les mêmes objectifs dans deux groupes différents, les uns chercheront à réduire à néant les propos ou les actions des autres afin de mériter la confiance du peuple et de conserver la mainmise sur lui : c'est là qu'on observe des contradictions, des mésententes... et les gens se divisent. Au final, les relations se détériorent au sein de la population. »

Cette pratique consistant à créer plusieurs bureaux de la société civile est utilisée par les politiciens pour infiltrer, manipuler et contrer toute initiative des organisations de la société civile qui n'irait pas dans le sens de leurs intérêts.

Certain.ne.s **député.e.s** en quête d'une certaine stabilité de leur électorat profiteraient de leurs vacances parlementaires pour passer des messages de paix et de cohabitation pacifique dans leur circonscription électorale. De plus, certains acteurs politiques gardent une grande proximité avec la population. Parmi ces acteurs, on dénombre ceux qui ont de la famille à Beni ou qui y habitent. Le travail de prévention peut être effectué à différents niveaux par les **politicien.ne.s** : de la base au sommet. Certains acteurs utilisent les points d'entrée coutumiers, religieux, associatifs et identitaires pour faire passer des messages de sensibilisation et de cohabitation pacifique. Au niveau des instances gouvernementales, certain.e.s élu.e.s profitent de l'enceinte parlementaire pour soulever des questions générales et importantes. Il.elle.s travaillent avec d'autres acteurs politiques qui incarnent les notions de responsabilité, de bonne gouvernance, d'unité, de pacification et de souci du développement des entités auxquelles ils appartiennent. On peut aussi mentionner les plaidoyers de certains acteurs politiques des niveaux supérieurs, appelant à la paix à Beni.

En revanche, il serait également difficile de collaborer avec les politiciens, car certaines personnes interrogées affirment que ceux-ci auraient tendance à couvrir les erreurs de la MONUSCO et à présenter leur image comme positive aux membres de la communauté. Un autre défi consiste à repérer des acteurs politiques qui soient sincères et désintéressés, car, comme mentionné précédemment, beaucoup d'entre eux portent souvent plusieurs casquettes et se dissimulent derrière divers groupes sociaux.

Les **confessions religieuses** ont également été citées par les personnes interrogées comme soutenant la réduction de la violence. Les acteurs religieux estiment que leur ligne de conduite tourne autour de la paix sociale, de la cohabitation, du bien-être, de l'amour du prochain et de la lutte contre la discrimination. Cependant, certains individus et certains leaders religieux prônent des discours susceptibles d'inciter à la haine et au repli identitaire et par conséquent aux violences, et ils représentent donc un groupe difficile à appréhender pour la collaboration.

Les **médias** ont été plébiscités par les enquêté-e-s, qui considèrent que ceux-ci obéissent à certaines règles éthiques et déontologiques qui leur recommandent la neutralité dans le traitement de l'information.

Il en va de même pour les **artistes musicien-ne-s** qui, dans leurs œuvres, produisent des messages de cohésion et dénoncent les violations des droits humains. Cependant, certains médias sont l'apanage des politiciens et d'autres entrepreneurs de la violence, qui les utilisent pour diffuser des messages incitant à la violence dans leur intérêt.

Certaines personnes interrogées ont rapporté que les FARDC, en collaboration avec la MONUSCO, luttent contre les groupes armés, en particulier les ADF, et contribuent à cet effet à réduire les violences identitaires à Beni. D'un autre côté, la **MONUSCO** est critiquée négativement par la majorité des personnes interrogées. Selon les participant-e-s, les membres du personnel de la Mission de l'ONU sont considérés comme des touristes, et le résultat de leur travail comme non palpable. D'autres considèrent qu'elle finance des groupes armés locaux tels que les ADF qui contribuent à la violence dans la région. La collaboration d'autres acteurs avec la MONUSCO n'est donc pas facile. Les propos tenus par certains leaders commerçants réunis dans un groupe de discussion illustrent cela en ces termes : « La MONUSCO joue deux rôles, parfois elle alimente les groupes armés en vivres et non vivres...

» ; « *La MONUSCO nous fait souffrir. Un jour, j'ai surpris ses agents en train de livrer de la nourriture aux ADF dans la forêt. Actuellement, nous considérons la MONUSCO comme un pont pour les ADF.* »

Enfin, il est aussi recommandable, comme l'affirment certaines personnes interrogées, de collaborer avec la Fédération des entreprises du Congo (FEC) et les associations de transporteurs, comme l'ACCO (Association des chauffeurs du Congo) et les associations de taxis-motos, pour la consolidation de la paix, étant donné que ce sont des partenaires incontournables dans la dynamique actuelle des conflits à Beni.

II.2.2.3. Les acteurs affectés négativement dans la dynamique des conflits et violences identitaires à Beni

Certains groupes victimes des conflits et violences identitaires, particulièrement les groupes ethniques, appartiennent eux-mêmes aux groupes au nom desquels ces violences sont commises à Beni ; car la conviction selon laquelle ces groupes armés constitueraient une autodéfense « communautaire » permet à ces groupes armés de trouver des alliés au sein de la « communauté » et d’y recruter plus facilement des combattants. Parmi les propos qui illustrent le mieux cette théorie, voici ceux qui ont été recueillis auprès d’un membre d’une organisation œuvrant pour une meilleure cohabitation entre groupes ethniques :

« Nous savons aussi que les groupes armés ne sont pas nés d’eux-mêmes, ils sont encouragés par certains parents qui estiment que les enfants doivent se prendre en charge ; c’est ainsi que dans la banlieue de la ville on peut trouver une vingtaine de groupes armés Mayi-Mayi, mais qui parlent la même langue. Nous avons rencontré ces groupes, qui tous s’identifient aux Bayira, pour leur demander ce qu’ils gagnaient en faisant la guerre. Ils répondent que c’est pour se protéger. »

Le tableau 4 reprend quelques groupes de victimes des conflits et violences identitaires tels que les ont mentionnés les personnes interrogées au cours de cette étude.

TABLEAU 4 : PROPORTION DES PERSONNES INTERROGÉES CITANT DES GROUPES SPÉCIFIQUES COMME ÉTANT NÉGATIVEMENT AFFECTÉS PAR LES CONFLITS ET LA VIOLENCE BASÉE SUR L’IDENTITÉ À BENI

Acteurs	Proportion
Les Nande (groupe ethnique)	62 %
Les militaires	62 %
Les organisations de la société civile ⁷⁴	54 %
Les pygmées	46 %
Les autres groupes tribalo-ethniques ⁷⁵	39 %
Les Wakurima ⁷⁶	39 %
Les agriculteur-riche-s	39 %
Les commerçant-e-s	16 %
Les musicien-ne-s	8 %
Les politicien-ne-s	8 %
Les personnes vivant avec handicap	8 %

Les Nande et les autres groupes tribalo-ethniques sont affectés différemment par les conflits identitaires. Les Nande sont majoritaires à Beni et d’après les personnes interrogées, ils comptent aussi, parmi eux, plusieurs victimes de violences identitaires. Les autres groupes ethniques minoritaires se considèrent aussi comme des victimes et pensent que le problème provient du groupe majoritaire, les Nande. D’où les attaques récurrentes – liées à la vengeance, aux règlements de comptes, à la justice populaire – contre les membres des ethnies opposées.

Un membre d’une organisation locale déclare : « Beni est un territoire à plusieurs ethnies avec la domination de l’ethnie nande, du coup on observe son emprise sur toutes les autres ethnies de la place. Il y a des communautés minoritaires dont les leaders véhiculent des messages haineux à l’encontre d’une communauté majoritaire. Je cite la communauté de Bakombe qui se considère comme autochtone mais qui a été envahie par les Nande devenus majoritaires. »

74 Ce groupe comprend : les membres des mouvements citoyens et des organisations de défense des droits humains, les leaders des confessions religieuses (musulmanes et chrétiennes), les journalistes, les acteurs humanitaires.

75 Bashu, Baswagha, Bamate, Batangi, Bahira, Bakira, Bapakombe, Bambute, Babila, Banisanza, Bakumbule, Bapere, Balegha, Bahambo, Hutus, etc.

76 Les rwandophones, agriculteurs pour la plupart.

Les militaires FARDC : la guerre fait beaucoup de victimes, que ce soit chez les militaires des FARDC ou chez les groupes armés. Du côté des FARDC, les militaires ainsi que leurs familles se retrouvent facilement sur différents fronts compte tenu des conditions précaires dans lesquelles ils vivent dans les camps. En plus de cela, de nombreux militaires malades blessés par balle se retrouvent délaissés par le gouvernement et obligés de mendier afin de trouver de quoi survivre⁷⁷.

Les membres des organisations de la société civile : certains constituent des groupes de pression pour le changement. Ces organisations mobilisent souvent leurs membres pour dénoncer, faire des déclarations ou des mémorandums dans le but de s'opposer aux violences perpétrées contre les populations civiles. Les animateur·rice·s de ces organisations constituent donc la cible principale des instigateurs de violences. Certain·e·s sont menacé·e·s, tué·e·s, emprisonné·e·s, kidnappé·e·s ou forcé·e·s à l'exil. Ces groupes de pression regroupent des gens qui sont ciblés partout dans les systèmes autoritaires comme étant des individus à corrompre, à faire taire (à museler) ou à éliminer. À chaque dénonciation, bien qu'ils ne soient pas directement impliqués, ils sont d'office menacés ou calomniés. Parmi eux, on peut citer : les journalistes, les défenseurs des droits humains, certain·e·s député·e·s, certain·e·s politicien·ne·s et jeunes musicien·ne·s qui font passer des messages de paix et de dénonciation à travers leurs œuvres artistiques.

Les pygmées : ils sont considérés comme « autochtones » par une certaine opinion, cependant ils ne sont pas attachés à une entité territoriale spécifique car ce sont naturellement des nomades. Ils sont également la cible des différents groupes armés qui les trouvent souvent sur leur passage dans les forêts, leur habitat naturel, envahi et occupé par ces groupes. Ceux-ci attaquent les

pygmées, les tuent et détruisent même leurs habitations. Leurs espaces se trouvent donc investis par des groupes armés culturellement politisés et aux ambitions hégémoniques. Dans un groupe de discussion de femmes commerçantes, cette déclaration a été recueillie : « Les pygmées sont aussi très touchés car chassés de leur milieu naturel de vie (la forêt), alors qu'ils ne vivent que de la chasse et de la cueillette et n'ont pas d'autre espace pour vivre. »

Les agriculteur·rice·s et les éleveur·euse·s : selon les opinions recueillies au cours de cette recherche, les animaux d'élevage sont pillés par les groupes armés, les champs sont abandonnés par les agriculteurs·rice·s et leurs récoltes accaparées par les groupes armés auprès desquels certains opérateurs économiques viennent acheter à moindre coût.

Les transporteur·euse·s : selon les personnes interviewées, le territoire de Beni étant relié à d'autres agglomérations par différentes routes, les transporteurs et leurs convois sont la cible d'attaques. Les personnes visées sont les commerçant·e·s qui font transporter des biens et de l'argent par différentes agences. Ces opérateurs économiques sont la cible de diverses exactions de la part des groupes armés. Les véhicules sont souvent incendiés. Pour éviter ces actes de sabotage, plusieurs groupes armés imposent à certains transporteurs des sommes forfaitaires qu'ils doivent verser au préalable avant toute libération. Cependant, certaines agences de transport collaboreraient avec ces groupes armés pour ne pas être inquiétées pendant leurs trajets.

Les personnes vivant avec handicap : les personnes interrogées ont aussi cité les personnes vivant avec handicap comme victimes, étant donné qu'elles sont, pour la plupart, dépendantes à cause de problèmes moteurs, auditifs, visuels, mentaux, etc.

77 Entretien avec un leader de la société civile.

II.2.3. Niveau de collaboration entre les différents groupes d'acteurs de la vie politique

Le niveau de collaboration entre les acteurs de la vie politique peut être fort, moyen ou faible. Ces liens ont été classés sur la base des opinions recueillies auprès des personnes interrogées, mais aussi sur la base d'entretiens informels et de la documentation consultée à propos des interactions entre différents acteurs de la vie politique à Beni. Le tableau ci-dessous montre le niveau de collaboration entre les différents groupes d'acteurs de la vie politique à Beni.

TABLEAU 5 : LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ACTEURS DE LA VIE POLITIQUE

Relation forte	Relation moyenne	Relation faible
<ul style="list-style-type: none"> • ONG ↔ Chef.fe.s coutumier.ère.s • ONG ↔ Politicien.e.s ↔ Autorités politico-administratives • Chef.fe.s coutumier.ère.s ↔ Autorités politico-administratives • Chef.fe.s coutumier.ère.s ↔ Groupes de pression • Politicien.ne.s ↔ MONUSCO • MONUSCO ↔ Justice • OSC ↔ Groupes de pression • Autorités politico-administratives ↔ Opérateur.trice.s économiques • Justice ↔ Églises 	<ul style="list-style-type: none"> • Chef.fe.s coutumier.ère.s ↔ Justice • Chef.fe.s coutumier.ère.s ↔ Députés • Artistes/musicien.ne.s ↔ Chef.fe.s coutumier.ère.s 	<ul style="list-style-type: none"> • MONUSCO ↔ Groupes de pression • Commerçant.e.s ↔ Chef.fe.s coutumier.ère.s • Forces de l'ordre ↔ Groupes de pression • Groupes de pression - ↔ Justice • Groupes de pression ↔ Opérateur.trice.s économiques • Groupes de pression ↔ Services étatiques • Groupes de pression ↔ Politicien.ne.s • MONUSCO ↔ Musicien.ne.s

Légende : la flèche aller-retour (↔) désigne les acteurs qui sont en relation.

CHAPITRE III. MODES OPÉRATOIRES DE PÉRENNISATION DES VBI À BENI

III.1. Une décomposition des réseaux complexes derrière la violence à Beni

La perpétuation des **violences basées sur l'identité** – ethnique, religieuse, sexospécifique, politique, etc. – à Beni se base sur plusieurs causes, allant de la crise d'intégration identitaire à l'instrumentalisation par les entrepreneurs de violences des problèmes politiques, économiques, religieux, etc. Ces derniers profitent de la légitimation de la violence protestataire, relevant de la faillite/crise de l'État⁷⁸ (source de frustrations), pour obtenir des biens et avantages matériels et symboliques.

En effet, les liens entre les mobilisations et les violences identitaires relèvent des contraintes d'appartenance ethnique, qui forcent leurs membres à adhérer aux groupes armés pour la défense des territoires ethniques et la quête de

l'hégémonie ethnique ou culturelle. À côté du protectionnisme identitaire, qui incite les groupes ethniques à la mobilisation violente, se greffent plusieurs aspects : recherche de positionnements politiques, intérêts matériels, économiques et symboliques (satisfactions), qui déterminent le degré d'engagement des entrepreneurs de la violence.

En outre, à côté de l'identité ethnique, il existe d'autres identités (religieuse, professionnelle, politique, sexospécifique, etc.), qui sont corrélées et peuvent être mobilisées, seules ou en association, pour atteindre les mêmes objectifs. Les entrepreneurs de violences identitaires ignorent, consciemment ou non, les risques de leurs modes opératoires sur l'existence de l'État et de ses fonctions. Les violences causées par l'exploitation

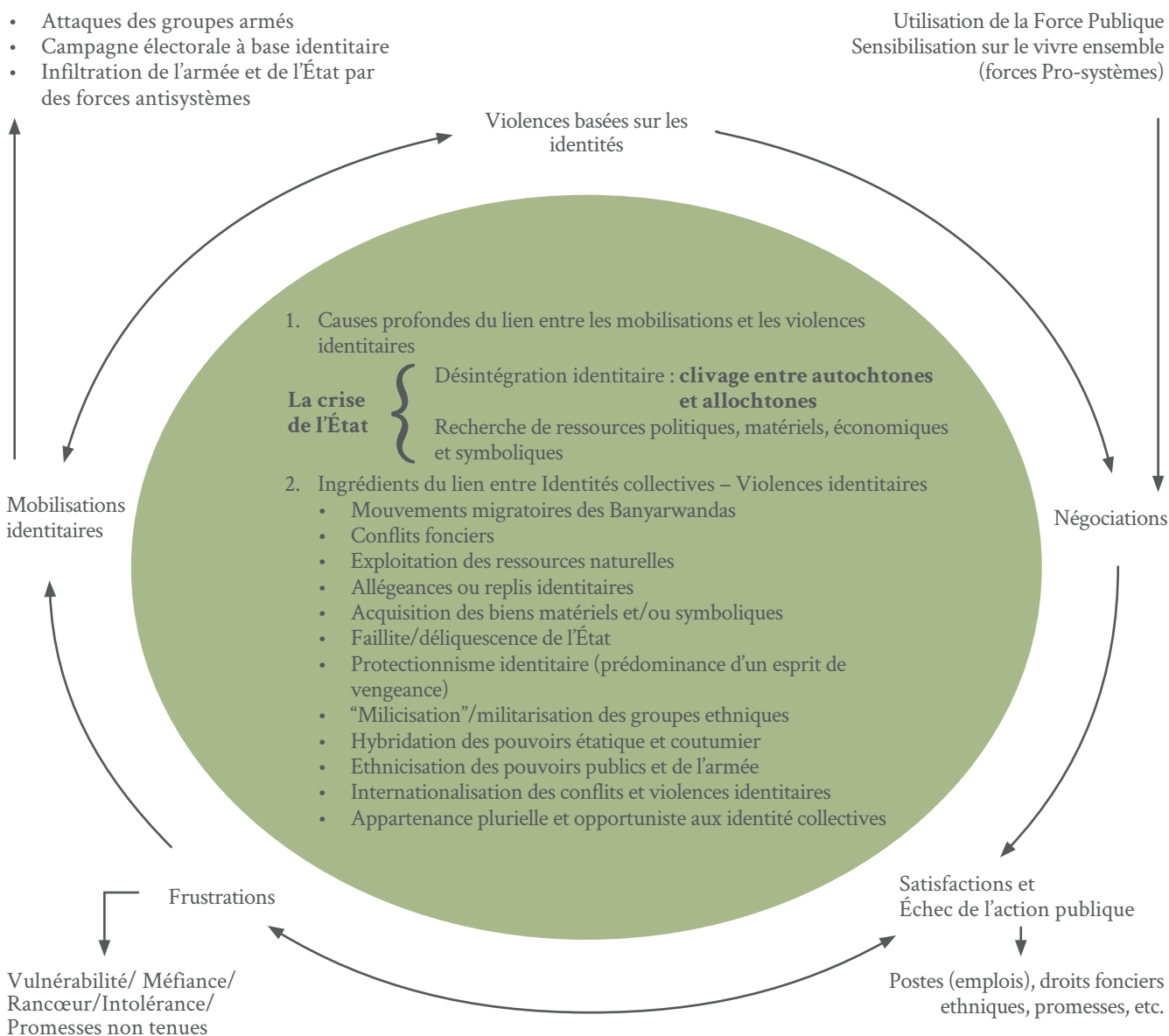
78 Steuer, C. (2012). « La faillite de l'État. Du fait d'une incapacité à assurer pleinement leur fonction, certains des États issus de la décolonisation ne parviennent pas dans les faits à satisfaire aux critères de la définition d'un véritable État. Ainsi, ils ne disposent pas toujours de la capacité extractive suffisante pour prétendre à un exercice effectif du monopole de la violence physique légitime. Leur armée régulière peut en conséquence être concurrencée par des groupes armés « privés » : milices communautaires ou ethniques, troupes financées par une puissance étrangère pour contrôler une partie du territoire, etc. Ces États [...] ne contrôlent que partiellement leurs territoires et s'avèrent incapables d'imposer leur loi à l'ensemble des populations placées sous leur juridiction. Par ailleurs, l'État importé se montre généralement incapable d'assumer sa fonction distributive, les ressources publiques se trouvant accaparées par les gouvernants et leurs familles élargies, voire leurs clans, leurs communautés religieuses ou leurs tribus. Cette situation de néopatrimonialisme entraîne la constitution et la perpétuation de réseaux de clientèle privés qui deviennent ainsi un moyen privilégié – si ce n'est l'unique moyen – d'accéder aux ressources de l'État [...] En effet, la mise en place d'une administration rationnelle recrutant ses fonctionnaires sur le seul critère de la concurrence devient impossible dans un système où les réseaux de clientèle privés, le népotisme, la cooptation ou encore l'appartenance communautaire constituent les principales voies d'accès aux emplois dans la fonction publique. »

des identités collectives peuvent conduire soit à des négociations pour obtenir des dividendes politiques et un positionnement symbolique, soit à l'entretien de cette violence pour mettre en place des réseaux mafieux permettant d'exploiter les ressources naturelles ou d'assouvir des ambitions inavouées.

L'aboutissement de ces négociations et l'exploitation illégale des ressources naturelles

consacrent la gratification et l'émergence des entrepreneurs de la violence, en même temps qu'ils créent de nouvelles frustrations qui suscitent de nouvelles revendications et engendrent de nouvelles violences créées par les groupes armés à base identitaire. Telle est la réalité vécue à Beni. La figure 2 propose un modèle explicatif du cycle « mobilisations identitaires – violences basées sur les identités » à Beni.

FIGURE 2: CYCLE DES MOBILISATIONS IDENTITAIRES MENANT À LA VIOLENCE À BENI



Au regard de ce schéma, les conflits et les violences identitaires dans le territoire de Beni font désormais partie du statu quo, que les entrepreneurs de la violence, à divers niveaux, trouvent un intérêt particulier à maintenir sans relâche. De multiples incitations à la violence sont devenues un mode de vie et de survie pour les entrepreneurs politiques ou économiques.

III.2. Stratégies à la base de la perpétuation des conflits et violences identitaires à Beni et contre-stratégies

La crise, faillite ou déliquescence de l'État⁷⁹ conduit à des frustrations et insatisfactions de la population, qui sont exploitées par les entrepreneurs des violences à travers la désintégration identitaire dans la quête de ressources politiques, matérielles et symboliques. Ces frustrations sont transformées en revendications pour le compte d'une frange de la population dont les intérêts contrastent avec l'intérêt collectif. Dans ce cas précis, les entrepreneurs de violences identitaires mettent en avant la protection du territoire ethnique et de ses ressources ou du patrimoine culturel, mais en réalité ils visent des intérêts personnels ou inavoués qui seraient même opposés aux intérêts de la collectivité publique.

Des stratégies (mécanismes) sont inventées voire réinventées par les entrepreneurs identitaires pour susciter des sentiments violents : entre autres, les appels à la mobilisation identitaire (manifestations identitaires, utilisation des médias et autres canaux de communication), la création de groupes armés à base identitaire, l'infiltration de l'armée et de l'État par les forces antisystème (certains acteurs étatiques et non étatiques internes ou externes). Cette démarche aboutit lorsque la mobilisation identitaire qui s'ensuit déclenche les violences basées sur les identités.

Pour contrer ces violences, des contre-stratégies sont mises en place, notamment, d'une part, l'utilisation de la force publique et/ou des négociations initiées par les pouvoirs publics, et, d'autre part, l'utilisation des mécanismes persuasifs du « vivre-ensemble » par les forces pro-système (certains acteurs étatiques et non étatiques internes ou externes). Cependant, il s'observe une contre-performance des contre-stratégies mises en place pour lutter contre les violences identitaires. Cela produit de nouvelles frustrations et insatisfactions qui, à leur tour,

aboutissent à de nouvelles stratégies violentes. Les conflits et violences identitaires se pérennisent ainsi, et la boucle est bouclée.

III.2.1. Exploitation de la vulnérabilité

Afin de gagner du pouvoir, les entrepreneurs de violences identitaires exploitent, en usant d'une compassion intéressée, les personnes vulnérables pour obtenir leur soutien. Par exemple, les **politicien.ne.s** distribuent de l'argent, de la nourriture, des articles non alimentaires et même des promesses à une partie spécifique de la « communauté » pour obtenir son soutien. Certains groupes armés promettent des salaires attrayants aux jeunes en exploitant de manière opportuniste leur fibre patriotique et leur désir d'autodéfense de leurs « communautés » respectives, ou leurs convictions religieuses. La campagne électorale est un moment privilégié par les politicien.ne.s pour exploiter les vulnérabilités de la population à Beni et partout ailleurs en RDC. Une étude effectuée à Bukavu lors des premières élections post-Mobutu a d'ailleurs largement illustré les stratégies mobilisées par les compétiteurs électoraux en RDC, oscillant entre clientélisme, stratégie de la mangeoire publique et mobilisations identitaires (parenté, tradition, clubs ou associations d'amis, corporations, genre)⁸⁰.

Le taux de chômage élevé, la pauvreté et la criminalité qui touchent les jeunes en font une cible que les entrepreneurs de violences identitaires utilisent pour commettre des violences dans leur propre « communauté ». Ces acteurs politiques ne résident généralement pas dans ces « communautés » et ne sont donc pas directement affectés par les violences.

79 Steuer, C. (2012).

80 Makuta Mwambusa, P. (2012).

Un représentant d'une organisation de jeunes à Beni résume la situation en ces termes :

« Ils divisent les ethnies pour mieux régner. Ils utilisent des intox pour se faire élire. Ils bénéficient des soutiens de leurs partis et mentors politiques. Ils manipulent les jeunes et autres associations de jeunes pour augmenter leur popularité. »

III.2.2. Attiser la violence et les sentiments violents

Les politicien.ne.s et autres acteurs de la vie politique utilisent aussi des éléments déclencheurs pour attiser les violences basées sur les identités et se présenter après coup comme des héros. Les acteurs politiques peuvent attiser de vieux sentiments et de vieilles tensions pour encourager le conflit. Lorsque la situation se détériore, ces acteurs fournissent des ressources financières afin de gagner en notoriété et de présenter leurs groupes ethniques comme des victimes tout en leur conseillant de « prendre les choses en main », ce qui n'est qu'un code pour la vengeance et la violence.

Les personnes interrogées ont suffisamment démontré que certains parlementaires entretenaient des groupes armés dans la province du Nord-Kivu en général, et à Beni en particulier. Là, plusieurs parlementaires sont connus pour être des financiers, des informateurs et des leaders de certains groupes armés déstabilisant les populations.

Un membre d'une organisation œuvrant dans la réconciliation interethnique a déclaré ce qui suit au cours des entretiens réalisés à Beni :

« Chaque groupe ethnique cherche à se constituer un groupe armé pour se prendre en charge ; pour avoir le pouvoir, on divise les gens pour créer des inimitiés entre les personnes. À un certain moment, on a observé des Yira Power qui ont rejoint les ADF afin de se constituer aussi un territoire ethnique, comme les Tutsi Power l'on fait en Ouganda et au Rwanda pour devenir un État indépendant allant de Kanyabayonga à Kasese. Ces conflits sont alimentés par des leaders, des politiciens. Depuis 2010, les violences sont perpétrées spontanément contre les personnes parlant avec un accent rwandophone ou qui ont une morphologie nilotique, communément appelées Wakurima. On tend à faire croire que l'ennemi, c'est celui qui vient du Rwanda, de Rutshuru. »

En plus, lorsque des acteurs violents sont capturés, ces acteurs politiques, en l'occurrence par le truchement de certains militaires, mettent trop en avant l'identité ethnique des acteurs capturés pour créer des ressentiments à l'égard de leur groupe ethnique. Les membres des autres groupes ethniques considèrent alors ces groupes ethniques comme leurs bourreaux au lieu de considérer l'auteur de la violence à titre individuel. D'ailleurs, il existe un bon nombre de vidéos circulant sur les réseaux sociaux dans lesquelles on voit des militaires en train d'interroger les membres de groupes armés capturés en leur faisant avouer leur appartenance ethnique.

III.2.3. Infiltrer et manipuler les différentes identités collectives et les groupes d'acteurs

Certains entrepreneurs de violences identitaires ont le pouvoir sur des factions armées qui, bien qu'elles fassent partie de l'armée nationale, reconnaissent toujours l'autorité des acteurs politiques qui les parrainent. Pendant les hostilités, les factions suivent les ordres de ces acteurs politiques. Ces derniers, qui cherchent à gagner du pouvoir, peuvent également passer par les structures de l'État pour créer par la manipulation le désordre au sein des institutions. Ils peuvent également exercer une influence sur le système judiciaire. Des officiers supérieurs de l'armée ont même été cités dans le rapport des experts de l'ONU comme étant impliqués dans le pillage des ressources, notamment du cacao, et les conflits et violences à Beni⁸¹.

En analysant les différentes opinions recueillies sur le terrain, on remarque qu'un homme politique peut posséder une fondation sociale qui porte son nom afin de s'attirer la popularité et la célébrité. Les acteurs politiques qui sont membres des partis politiques interviennent en même temps comme des leaders religieux dans les églises, comme membres de la société civile, et possèdent parfois une radio dite « communautaire ». Cette ambiance de foisonnement identitaire, de polarisation voire de superposition identitaire fait qu'on les retrouve dans plusieurs domaines d'intervention.

Très souvent, et de manière opportuniste, ils se présentent comme étant par exemple des agents ou fonctionnaires humanitaires, des acteurs de la société civile, des acteurs religieux, etc., pour capturer l'attention de la population à un moment donné. À l'approche des échéances électorales, ils deviennent clairement des propagandistes. Peuvent alors se développer les racines de l'intolérance politique et du fondamentalisme religieux, sources d'exclusion, de conflits et de violences.

Ils peuvent même utiliser des événements culturels ou sportifs pour semer la discorde, monter les jeunes les uns contre les autres et exacerber les tensions au niveau « communautaire ». Ils travaillent parfois sous couvert d'actions humanitaires, sociales (création de fondations et de groupes d'amis, cf. chapitre précédent) ou religieuses (se faisant passer pour des pasteurs ou « hommes de Dieu ») censées viser à aider les « communautés ».

En résumé, les politiciens et autres entrepreneurs de la violence infiltrent d'autres groupes pour faire monter les enchères politiques.

III.2.4. Acteurs externes et conflits identitaires

Les acteurs politiques ont tendance à utiliser le clientélisme pour des gains individuels – c'est le cas pour les projets de développement et le travail humanitaire. Les acteurs politiques soutiendront les acteurs extérieurs si leurs intérêts s'alignent, mais saboteront ou retourneront les « communautés » locales contre ces acteurs dans le cas contraire. Une ONG internationale, dont on a déjà fait mention plus haut, a été citée par les personnes interrogées au cours de cette étude comme étant soupçonnée de travailler de connivence avec les groupes « allochtones » (rwandophones) en construisant des maisons pour ces derniers. En effet, cette ONG travaillerait dans la prise en charge des réfugiés et déplacés qui s'avéreraient être des rwandophones. Cette situation est un tremplin pour les entrepreneurs politico-identitaires, qui s'en servent pour exacerber les ressentiments au sein des groupes « autochtones », particulièrement en opposant les Nande et les rwandophones.

D'autres acteurs extérieurs, entre autres des sociétés, ont été citées par les personnes interrogées comme continuant à exploiter le cacao dans les zones contrôlées par les ADF et d'autres factions armées assimilées ou non aux ADF. L'exploitation des richesses naturelles par les entreprises nationales et multinationales dans les zones touchées par les conflits et les violences constitue

81 ONU, 2020, Rapport à mi-parcours du *Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*, Conseil de sécurité des Nations unies, p. 8.

un appui aux groupes armés, car ces sociétés négocient souvent avec eux pour pouvoir exploiter les richesses sans être inquiétées. Les FARDC, les groupes armés et les autres factions identitaires soutenues par des acteurs politiques s'adonnent aussi à l'exploitation du cacao dans le territoire de Beni. D'ailleurs plusieurs groupes armés et des bandits non autrement identifiés commettent des exactions qu'ils mettent sur le compte des ADF afin de chasser les agriculteurs par la peur et de profiter ainsi de la manne du cacao à Beni.

III.2.5. Canaux de communication ou de diffusion (dissémination) des messages d'incitation aux violences identitaires

Les médias sont utilisés pour diffuser des messages haineux. Des médias personnels déguisés en stations de radio « communautaires » sont généralement créés pendant la période électorale. Les discours des politiciens s'articulent autour d'injures et de diffamation ; ces derniers montent les groupes ethniques les uns contre les autres en utilisant des surnoms et termes de jargon de leur langue maternelle. Des canaux de communication difficilement contrôlables et décelables par les autorités sont utilisés pour inciter aux violences

identitaires : réunions des mutualités tribalo-ethniques, radios « communautaires », tracts, symboles identitaires sur des affiches, messages téléphoniques, sites Internet et réseaux sociaux dans leur ensemble sont largement utilisés. Un leader d'un parti politique à Beni résume bien cet aspect des choses :

« Les canaux utilisés sont surtout la sensibilisation, les réunions entre leaders du même groupe ethnique ou tribale pour dire "attention, si vous n'êtes pas vigilants, il y a d'autres groupes ethniques qui vont vouloir prendre notre terre". Un tel message est véhiculé, et les non-originaires deviennent la cible des originaires qui voient en eux des ennemis potentiels. Ils doivent alors s'organiser pour une éventuelle riposte. »

L'église est parfois utilisée comme vecteur de la politique identitaire. Les personnes interrogées ont souligné qu'il y avait une prolifération d'églises, en particulier d'églises dites « de réveil », à Beni. Des personnalités politiques seraient derrière la création de ces églises.

CHAPITRE IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

IV.1. Conclusions

Cette étude avait comme objectif général d'analyser le degré d'engagement des acteurs de la vie politique dans la dynamique des conflits et des violences basés sur les identités (VBI) à Beni. Pour atteindre cet objectif, ce travail est parti de l'hypothèse selon laquelle d'une part, les acteurs de la vie politique utiliseraient les identités collectives comme une ressource de classement sur les plans politique, économique et social, pendant et en dehors des compétitions politiques ou électorales, à travers des pratiques néo-patrimoniales, et d'autre part, les acteurs politiques joueraient un rôle central dans la prévention des conflits et violences identitaires dans le territoire de Beni en particulier. Pour vérifier ces hypothèses, les méthodes de recherche et d'analyse qualitatives ont été privilégiées : revue de la littérature sur la thématique, organisation de groupes de discussion, de réunions « communautaires » et d'entretiens individuels avec des informateurs clés à Beni.

L'analyse des données obtenues auprès des groupes et des personnes interrogées a confirmé l'hypothèse selon laquelle les acteurs de la vie politique à Beni usent non seulement des identités collectives pour des besoins de classement politique, économique, social et symbolique, mais aussi qu'ils jouent un rôle central dans la perpétuation ou la prévention des violences basées sur les identités à Beni.

D'abord, il se dégage que les causes profondes du lien entre les mobilisations et les violences identitaires à Beni sont la crise de l'État et la faillite des politiques sociales, qui conduisent à la désintégration identitaire et à l'opportunisme politique, matériel, économique et symbolique des entrepreneurs identitaires, dont les stratégies de vie et de survie politique constituent un déni de l'État et de tout idéal d'intégration sociale (clivage « allochtones » – « autochtones »).

Ensuite, bien qu'il soit utopique d'entrevoir toute l'imagination fertile des entrepreneurs de violences identitaires, on a identifié à travers les données collectées à Beni une liste non exhaustive des ingrédients transformant les identités collectives

en conflits et violences identitaires, entre autres : faillite ou déliquescence de l'État, légitimation des entités ethniques, protectionnisme identitaire (avec prédominance d'un esprit de vengeance et de rancœur entre groupes ethniques), allégeance ou repli identitaires, « milicisation » ou militarisation des groupes ethniques, hybridation des pouvoirs étatique et coutumier, *ethnisation* des pouvoirs publics et de l'armée, appartenance plurielle et opportuniste aux identités collectives, mouvements migratoires, conflits fonciers, exploitation des ressources naturelles, acquisition de biens matériels et/ou symboliques, et internationalisation des conflits et violences identitaires.

Une tentative de modélisation et de théorisation de la dynamique des violences perpétrées à Beni a été effectuée en estimant que le point de départ des violences identitaires se situait au niveau des frustrations des populations résultant de la crise de l'État et de l'échec des politiques sociales (voir la liste des ingrédients ci-dessus). Faute de programme de gestion des populations, les entrepreneurs identitaires communautarisent les différences ethniques, religieuses, politiques,

socio-professionnelles, etc. au détriment de l'État intégrateur et pour atteindre leurs objectifs égoïstes. Cependant, les stratégies et les forces en présence pour prévenir et/ou lutter contre les violences identitaires n'arrivent pas à contrer les mécanismes et les modes opératoires mis en œuvre par les entrepreneurs de violences identitaires. D'où le cycle interminable des conflits et violences identitaires dans le territoire de Beni.

Enfin, les perceptions des personnes interrogées au cours de cette étude montrent la complexité du rôle joué par les acteurs de la vie politique dans la dynamique des conflits et violences identitaires à Beni. Bien que certains acteurs, d'abord ceux de la société civile, puis certains politiciens, aient été plébiscités en tant qu'agents positifs de la lutte et de la prévention contre les conflits et violences identitaires, il est délicat d'opérer un distinguo entre acteurs recommandables et acteurs non recommandables dans la prévention des VBI à Beni, car on observe une duplicité et une versatilité des rôles des acteurs selon les circonstances et les enjeux fluctuants et dynamiques. C'est pourquoi, avant toute collaboration avec ces acteurs, il est plus rationnel de mener des études et des analyses approfondies et actualisées dans le but de cibler ceux qui seront à même de relever les défis.

Pour soutenir le travail de prévention des conflits et violences identitaires, il faut d'abord encourager une approche inclusive de rapprochement des groupes ayant des identités différentes et promouvoir la participation des membres de ces groupes à la gestion communautaire. Les personnes interrogées dans un groupe de discussion avec les enseignants ont prôné un travail de sensibilisation avec comme leitmotiv : « Non à la violence basée sur les identités. » À part cela, les personnes interrogées soutiennent que toute personne ou organisation venant avec un projet allant dans le sens de la fin des violences sous toutes leurs formes serait écoutée par la population de Beni.

Ensuite, il faut écouter les groupes ethniques et créer entre eux un dialogue sincère en les plaçant sur un pied d'égalité, tout en ayant à l'esprit que c'est un travail difficile car il existe un fort sentiment de rejet entre les groupes ethniques, particulièrement entre les « autochtones » (les Nande principalement) et les « allochtones » (les Hutus principalement). Les déclarations de certaines personnes interrogées lors d'une réunion « communautaire » le confirment en ces termes :

« Nous avons une très mauvaise image des personnes étrangères qui viennent stresser les populations et qui s'appellent les Wakurima. »

Aussi faut-il travailler avec des acteurs qui ne privilégient pas les intérêts individuels, mais ceux de la collectivité publique. Ces acteurs comprennent : les OSC, les mouvements citoyens, les ONG, les médias, les confessions religieuses, certains membres du parlement et certains chefs traditionnels.

Enfin, le renforcement de l'autorité de l'État pourrait non seulement assurer la sécurité de la population et de ses biens, mais aussi améliorer les conditions socioéconomiques et l'accès à l'emploi. À cela s'ajoute, dans une perspective à moyen terme, la révision de certaines lois qui sacralisent l'ethnisation des territoires et l'octroi de la nationalité collective sur la base de l'appartenance ethnique.

IV.2. Recommandations

Ces recommandations basées sur l'analyse des données recueillies sur le terrain sont adressées au gouvernement de la RDC, au gouvernement provincial du Nord-Kivu, aux autorités politico-administratives de Beni, à la MONUSCO, à la société civile, aux organisations non gouvernementales nationales et internationales, à l'Organisation mondiale du commerce et enfin aux donateurs internationaux.

Au gouvernement de la RDC

1. Réviser les dispositions de la Constitution et des lois qui consacrent l'ethnisation des entités territoriales, l'acquisition collective de la nationalité congolaise sur des bases d'appartenance ethnique et la politisation des identités collectives, en l'occurrence les articles 10 alinéas 2 de la Constitution actuelle et 6 de la loi n°04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité⁸² congolaise en les modifiant comme suit : « Est Congolais.e d'origine toute personne née au moins d'un parent congolais. » ou carrément que cette disposition soit élaguée avec toutes les conséquences sur les dispositions y relatives pour éviter l'ethno-nationalisme (sentiment d'identification et d'attachement au groupe ethnique qui sert de marqueur identitaire d'appartenance à une nation ethnique correspondant au territoire ethnique) et la confusion de nationalité des membres des groupes ethniques transnationaux.
 - Par une loi, renommer les entités territoriales portant les noms des groupes ethniques ou des familles régnantes de certaines chefferies et territoires ;
 - Conférer aux chefs coutumiers un pouvoir symbolique en amendant les dispositions légales qui leur attribuent la gestion de certaines terres du domaine public de l'État ainsi que l'administration des entités territoriales décentralisées ;
 - Ne pas ériger l'ethnie en condition d'acquisition de la nationalité ;
 - Ne pas conditionner la répartition des fonctions publiques et politiques à l'appartenance à des identités collectives (religieuse, ethnique, régionale, socioprofessionnelle, etc.), mais sur la base de la méritocratie et de la compétitivité.
2. Restaurer l'autorité de l'État en renforçant la présence de l'État dans les zones reculées où les vides de pouvoir ont conduit à la prolifération d'acteurs armés non-étatiques et promouvoir une justice équitable au service de l'intégration, de la paix et de la cohésion sociales. Cela en construisant et en équipant les infrastructures territoriales et les cours et tribunaux en les rapprochant des administrés. Se doter d'une politique de gestion des populations (politique démographique) en effectuant au préalable au moins un deuxième recensement général et scientifique de la population, et en délivrant à tou-te-s les Congolai-se-s des cartes d'identité conformément à la loi. La nécessité de ce recensement est de fournir une base de référence de gestion de la population étant donné que le premier recensement a été rendu obsolète par les guerres à répétitions qui n'ont pas facilité les mises à jour des mouvements des populations et de la croissance démographique.

82 Est congolais d'origine, toute personne appartenant aux groupes ethniques et nationalités dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo (présentement la République Démocratique du Congo) à l'indépendance.

Mettre en œuvre des politiques sociales à même de restaurer la confiance auprès de la population pour ne pas céder aux sollicitations des entrepreneurs identitaires ;

- mettre en œuvre une réforme impartiale de l'armée et de la police nationale congolaise : la nomination, l'affectation et la mutation des militaires et policiers ne doivent pas tenir compte de l'identité ethnique ;
 - en outre, mettre sur pied une commission d'enquête indépendante et impartiale pour vérifier les allégations portées contre les forces armées congolaises qui se seraient prêtées au trafic d'armes et à l'exploitation des ressources naturelles en entretenant les violences ;
 - réformer l'appareil judiciaire pour le rendre capable de lutter contre l'impunité et la corruption, les malversations financières et les crimes économiques sur toute l'étendue du territoire national ;
 - informatiser le système foncier afin d'éviter les fraudes et les abus des fonctionnaires commis à ce servic.
3. Désenclaver les territoires par la construction d'infrastructures routières et aéroportuaires pour non seulement lutter efficacement contre les groupes armés, mais aussi pour faciliter le contact entre les différents groupes sociaux sur le territoire national, et diluer ainsi « l'ethno-nationalisme » dans l'idéal de l'État-nation favorisant le vivre-ensemble.

Au gouvernement provincial du Nord-Kivu

4. Soutenir les organisations locales œuvrant dans le domaine de la réconciliation et de la cohabitation interethnique en créant, tout en en prenant des mesures d'accompagnement, un cadre de concertation, de socialisation à la citoyenneté et de dialogue interethnique ;
5. Lutter contre le favoritisme ethnique dans la répartition des postes au niveau des institutions provinciales.

Aux autorités politico-administratives de Beni

6. À la Mairie et au territoire de Beni, en collaboration avec les secteurs, les chefferies et les communes, de profiter de leur notoriété dans le milieu pour sensibiliser les cadres de base (chefs de quartiers, d'avenues, de village, de dix maisons) et les autres regroupements (associations) des jeunes, des femmes, etc. sur la lutte contre la propagation des messages de haine tribalo-ethnique et la détection des informations d'intoxication à la haine tribale, et le cas échéant suspendre les médias qui diffusent ces messages.

À la MONUSCO

7. Étant donné l'insatisfaction et la méfiance des populations locales envers la MONUSCO, il serait profitable d'user le chapitre VII de la Charte des Nations unies pour appuyer les FARDC à donner la priorité à la protection des civils dans leurs interventions à Beni.

8. Dans la Stratégie de retrait de la MONUSCO, capitaliser les acquis de la mission Onusienne en République Démocratique du Congo en y intégrant la formation des FARDC, l'affectation de la logistique de la MONUSCO aux structures étatiques et en créant une structure de Suivi et de Pérennisation de ces acquis en étroite collaboration avec l'ONU. Demander des enquêtes indépendantes et impartiales pour évaluer les cas de dérapage éventuel des casques bleus de la MONUSCO dans l'accomplissement de leur mission, afin de rassurer les populations locales au sujet de la non-implication de ses unités dans les violences perpétrées à Beni.
9. A la Section des Affaires Civiles de la MONUSCO de renforcer son système de communication et de collaboration avec les populations locales, les organisations de la société civile et les cadres de base au moyen des activités de rapprochement communautaire et de sensibilisation sur le rôle et les missions de la MONUSCO car les attentes des populations locales semblent être en inadéquation avec ses rôles et ses missions.

À la société civile

10. Sensibiliser à la citoyenneté politique en lieu et place de la citoyenneté identitaire et/ou ethnique, en familiarisant acteurs individuels et collectifs à l'éducation à la citoyenneté et à la socialisation aux valeurs républicaines.
11. Dépolitiser la société civile en réduisant la mainmise des politiciens sur elle par la suppression la logique des quotas au profit de la société civile dans la répartition des postes politiques ou des mandats publics.

12. Coordonner les actions de la société civile dans la prévention et la lutte contre les violences identitaires, afin d'atténuer l'infiltration des entrepreneurs de violences identitaires en son sein.

À l'organisation mondiale du commerce

13. Réguler le commerce du cacao dans l'est de la RDC en exigeant la certification et la traçabilité du cacao et d'autres matières premières provenant de Beni afin de décourager l'exploitation issue des violences.

Aux organisations non gouvernementales internationales (ONGI)

14. Tenir compte de plusieurs principes fondamentaux – « ne pas nuire », inclusivité, respect des contextes locaux et de la sensibilité aux conflits dans les zones d'intervention – lors de la mise en œuvre de projets de développement, de prévention des conflits et violences identitaires, etc.
15. Pour chaque projet à exécuter, tenir compte des volets à impact durable, qui créent des compétences et de l'emploi au niveau local.

Aux donateurs internationaux

16. Valoriser, par le financement, la recherche indépendante et l'analyse minutieuse des acteurs œuvrant dans la prévention et la lutte contre les conflits et les violences identitaires à Beni, afin d'éliminer toute possibilité de financer des organisations inféodées aux entrepreneurs identitaires. L'analyse de données collectées sur le terrain au moyen des sondages, d'interviews et d'observations permettront de connaître les organisations locales, nationales et internationales qui ont un ancrage positif dans la mise en œuvre des interventions de prévention des violences en général, et plus particulièrement des violences basées sur les identités.

Bibliographie

- AFP, « Nouvel assassinat d'un responsable musulman à Beni », *La Libre Afrique*, 19 mai 2021, afrique.lalibre.be/60920/rdc-nouvel-assassinat-dun-responsable-musulman-a-beni/, consulté le 11 juin 2021 à 19h18.
- Anadolu Agency, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/rdc-plus-de-1200-civils-tu%C3%A9s-dans-des-violences-%C3%A0-beni/2108911>, Consulté le 16/09/2021 à 16h41'
- Anonyme, « Situation économique du Congo belge », *Études et conjoncture – Économie mondiale*, 5^e année, no 2, 1950. p. 57-98, www.persee.fr/doc/AsPDF/estat_1149-3755_1950_num_5_2_9462.pdf.
- Arquillière, M. et al., « L'instabilité en RDC, entre conflit ouvert, corruption et ingérence économique », *Irenees.com*, Grenoble, 2015, www.irenees.net/bdf_fiche-bibliographie-37_fr.html.
- Arquillière, M. et al., « République démocratique du Congo (RDC) », *Irenees.com*, Grenoble, juillet 2014, www.irenees.net/bdf_fiche-pays-1_fr.html.
- Banégas, R., « Mobilisations sociales, crises identitaires et citoyenneté en Afrique », *Alternatives Sud*, vol. 17-2010/221, 2010, p. 3, www.cetri.be/IMG/pdf/Banegas.pdf, consulté le 9 juin 2021 à 12h39.
- Base de données des incidents sécuritaires, Forum de paix de Beni, mars 2021.
- BCNUDH en République démocratique du Congo, Analyse de la situation des droits de l'homme pour l'année 2020, 2020, p. 4, monusco.unmissions.org/sites/default/files/bcnuhd_-_analyse_de_la_situation_des_droits_de_lhomme_en_rdc_-_2020.pdf, consulté le 12 juin 2021 à 12h45.
- Beni Lubero Online, « Page Noire ! L'assassinat du Révérend Père Vincent Machozi, président mondial de la communauté Yira-Nande », 21 mars 2016, benilubero.com/page-noire-l'assassinat-du-reverend-pere-vincent-machozi-president-mondial-de-la-communaute-yira-nande/, consulté le 10 juin 2021 à 15h.
- Bergmans, L., *Les Wanande*, tome 1, *Histoire des Baswagha*, éd. Assomption-Butembo-Beni, Butembo, 1996, p. 8-12.
- Braud, P., *La Vie politique*, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1996, p. 91.
- Bucyalimwe Mararo, S., « Premiers européens et début de l'occupation coloniale », in Bucyalimwe Mararo (dir.), *RD-Congo. L'entre-deux-lacs, Kivu et Edouard : histoire, économie et culture (1885-2017)*, éd. Scribe, 2018.
- Carte administrative de Beni, CAID (Cellule d'analyses des indicateurs de développement), 2021, www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/province-de-nord-kivu/territoire-de-beni/?secteur=fiche.
- CENI-RDC, Décision no 055/CENI/BUR/18 du 26 décembre 2018 complétant la décision no 050/CENI/BUR/18 du 20 décembre 2018 portant modification du calendrier des élections présidentielle, législatives et provinciales tel que publié par la décision no 065/CENI/BUR/17 du 5 novembre 2017, RDC, 2018.
- Cohen, M., Bayart, J.-F., « L'illusion identitaire », in : *Archives de sciences sociales des religions*, no 98, 1997, p. 50-51, www.persee.fr/doc/assr_0335-5985_1997_num_98_1_1107_t1_0050_0000_2.
- Crettiez, X., *Les Formes de la violence*, éd. La Découverte, coll. Repères sociologie, Paris, 2008.
- Devereux, G., « Ethnopsychanalyse complémentariste », *Revue française de sociologie*, 14-4, 1973, p. 564-566.

Diymi Shutsha, D., *La Rebellion du M23 à l'est de la République démocratique du Congo*, Service international de Recherche, d'Éducation et d'Action sociale, ASBL, Bruxelles, 2012.

Dix, M., « RDC/tonnerre à l'Assemblée nationale : Christophe Mboso dénonce des députés membres des groupes armés », *Grandjournalcd.net*, 29 mars 2021, grandjournalcd.net/2021/03/29/rdc-tonnerre-a-lassemblee-nationale-christophe-mboso-denoncent-des-deputes-membres-des-groupes-armes/, consulté le 30 juin 2021 à 11h.

Dornel, L., « L'autochtone et l'étranger. France, XIXe siècle », in Daumas, M., *L'Autochtonie : figures et perspectives*, PUPPA, Pau, 2015, p. 109-117.

Fabre, D., « Les minorités nationales en pays industrialisés », in Condominas, G., Dreyfus-Gamelon, S. (dir.), *L'Anthropologie en France. Situation actuelle et avenir*, Paris, éd. du CNRS, 1979, p. 293.

Ferréol, G., Jucquois, G., *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Armand Colin, Paris, 2003, p. 126.

Furaha Umutoni, A., « Les causes de la crise actuelle à l'est de la République démocratique du Congo : état des lieux », *Journal of African Conflicts and Peace Studies*, vol. 1, 2008, p. 52-77, scholarcommons.usf.edu/jacaps/vol1/iss1/6/.

Gemenne, F. et al., « *Seul Dieu nous protège* » : Migration et environnement en République démocratique du Congo, rapport de recherche, Observatoire ACP sur les migrations, 2013, publications.iom.int/system/files/pdf/seul_dieu.pdf.

Groupe des sages de l'Union africaine, *Les Conflits et la Violence politique résultant des élections. Consolider le rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits*, International Peace Institute, New York, 2012, p. 38.

Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, Rapport mensuel du monitoring de protection, 2021, reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport%20mensuel%20de%20monitoring%20de%20protection%20Nord%20Kivu%20-%20Mars%202021.pdf.

International Alert, *Au-delà de la stabilisation : Comprendre les dynamiques de conflit dans le Nord et le Sud Kivu en République démocratique du Congo*, 2015, www.international-alert.org/sites/default/files/DRC_ConflictDynamicsKivus_FR_2015.pdf.

Kaïdar, A., *L'ONU face à l'irrationnel en RDC*, L'Harmattan, Paris, 2011, p. 42-43.

Kasereka Mwanawavene, R., *Dynamiques locales et pressions extérieures dans la conflictualité armée au Nord-Kivu : Cas des territoires de Beni-Lubero*, thèse de doctorat (inédit), Universiteit Gent faculteit Politieke en Sociale Wetenschappen, CRG, Bruxelles, 2009, p. 111.

Kwiravusa, M. E., « Le cercle vicieux de l'insécurité au "Grand Nord". Facteurs politiques, économiques et socio-culturels de la crise de Beni », *Sulubu Working Paper*, issue 3, 2019, p. 20.

Lissendja Bahama, T., « Conflits armés et représentativité ethnique au Nord-Kivu en République démocratique du Congo », *European Scientific Journal*, août 2017, vol. 13, no 23, 2017, p. 403.

Loi no 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaine, municipales et locales, *Journal officiel*, 47e année, RDC, 2006.

Loi no 15/015 du 25 août 2015 fixant le statut des chefs coutumiers, *Journal officiel*, RDC, 31 août 2015, articles 25, 29.

Loyombo, W., Sinafasi, A., *Les Peuples autochtones de la RDC – Histoire d'un partenariat*, 2007, www.inspectionpanel.org/sites/www.inspectionpanel.org/files/publications/The%20Indigenous%20People%20of%20DRC-Story%20of%20a%20Partnership.pdf.

- Madörin, M., Ochsner, G. (dir.), *Mobutisme, guerre froide, pillage et Cie. Les relations Suisse-Zaïre de 1965 à 1997*, Pain pour le prochain, coll. Repères, 1998, p. 9, docplayer.fr/5237890-Mobutisme-guerre-froide-pil-lage-et-cie.html.
- Maindo, A., *Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique centrale. Le Congo-Kinshasa oriental 1996-2007*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- Makuta Mwambusa, P., *Premières élections pluralistes post-Mobutu (Bukavu, R. D. Congo 2006)*, L'Harmattan, Paris, 2012, p. 56-89.
- Millet, D., *L'Afrique sans dette*, CADTM/Syllepse, Bruxelles/Paris, 2005, p. 29-34, www.cadtm.org/L-Afrique-sans-dette.
- N'Sanda Buleli, L., « Le Maniema, de la guerre de l'AFDL à la guerre du RCD », *Politique africaine*, 2001/4, no 84, Karthala, 2001, p. 59-74, www.cairn.info/publications-de-L%C3%A9onard%20N%E2%80%99Sanda-Buleli--90746.htm.
- Ndaywel, I., *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République démocratique*, De Boeck et Larcier-Duculot, Paris, 1988.
- Nkuku Khonde, C. et al., *La République démocratique du Congo : les droits humains, les conflits et la construction/destruction de l'État*, Fundació Solidaritat UB et Inrevés, 2009, diposit.ub.edu/dspace/bitstream/2445/68368/1/Republique_Democratique_Congo_droits_humains_fra.pdf.
- Noiriel, G., *Le Creuset français – Histoire de l'immigration, XIXe–XXe siècle*, Seuil, coll. Histoire, Paris, 1988 (mise à jour 2006).
- OCHA, *Contexte humanitaire dans la Zone de santé de Kamango – Territoire de Beni*, 2019, reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/note_dinfo-zone_de_sante_de_kamango_version_29_aout.pdf.
- ONU Info, « RDC : plus de 150 personnes tuées dans le territoire de Beni en deux mois, l'ONU demande une réponse humanitaire immédiate », 22 janvier 2021, news.un.org/fr/story/2021/01/1087422, consulté le 12 juin 2020 à 12h36.
- ONU, *Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*, Conseil de Sécurité des Nations unies, 2020, p. 8.
- Peace Direct, *Éviter les "Perpétuels Recommencements" : défis et opportunités pour la prévention locale des atrocités en République démocratique du Congo*, 2021, www.peaceinsight.org/ar/resources/%C3%A9viter-les-perp%C3%A9tuels-recommencements/?location=dr-congo&theme=atrocit%C3%A9-prevention.
- Pourtier, R., « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux », *EchoGeo*, 2009, journals.openedition.org/echogeo/10793.
- Protection Approaches, « Identity-based violence: our definition », 2019, protectionapproaches.org/identity-based-violence.
- Rémy, E. Beck, C., « Allochtone, autochtone, invasif : catégorisations animales et perception d'autrui », *Politix*, 82, 2008, p. 193-209, doi.org/10.3917/pox.082.0193.
- Reyntjens, F. (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs, annuaire 1996-1997*, L'Harmattan, Paris, 1997.
- Reyntjens, F. (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs, annuaire 1998-1999*, L'Harmattan, Paris, 1999.
- Sanderson, J.-P., *La démographie du Congo sous la colonisation belge*, thèse, prom. Vilquin, Éric, Université catholique de Louvain, 2010, hdl.handle.net/2078.1/33212.
- Stearns, J., *Nord-Kivu : contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu, à l'est du Congo*, Rift Valley Institute (projet Usalama), Londres, 2012, p. 8.

Stearns, J., Verweijen, J., Eriksson Baaz, M., *Armée nationale et groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo, Trancher le nœud gordien de l'insécurité*, Rift Valley Institute (projet Usalama), Londres, 2013, p. 16.

Steuer, C., *La Science politique en fiches*, Paris, Ellipses, 2012, p. 24.

Territoire de Beni, CAID (Cellule d'analyses des indicateurs de développement), 2021, www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/province-de-nord-kivu/territoire-de-beni/?secteur=fiche.

Titeca, K., Vlassenroot, K., « Rebels without Borders in the Rwenzori Borderland? A Biography of the Allied Democratic Forces », *Journal of Eastern African Studies*, 6 (1), 2012, p. 154–176, doi.org/10.1080/17531055.2012.664708.

Trésor de la langue française informatisé, www.atilf.fr/ressources/tlfi/.

Verhaegen, B., *Rébellions au Congo*, tome I, Bruxelles, Kinshasa, CRISP, INEP, 1966.

Verweijen, J., *Villes violentes, société violente – Analyser la violence urbaine dans l'est du Congo*, Rift Valley Institute, 2019, reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Villes%20Violentes%2C%20Socie%CC%81te%CC%81%20Violente%20par%20Judith%20Verweijen%20-%20RVI%20Projet%20Usalama%20%282019%29.pdf.

Villers, G. de, Willame, J.- C., *République démocratique du Congo. Chronique politique d'un entre-deux-guerres, octobre 1996-juillet 1998*, coll. Cahiers africains, nos 35-36, L'Harmattan, Paris, 1999.

Vlassenroot, K., Raeymaekers, T., « Le conflit en Ituri », in Marysse, S., Reyntjens, F. (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs, annuaire 2002-2003*, L'Harmattan, Paris, 2003, www.legal-tools.org/doc/702fe5/pdf.

Yatala, C., « De l'unité et l'exclusivité de la nationalité congolaise à la reconnaissance de la double nationalité », 2006, www.droitcongolais.info/files/YATALA-NATIONALT--RDC.pdf.

Zbinden, R., « RDC : les musulmans condamnent les massacres de Beni », *Cath-Info*, 30 août 2016, www.cath.ch/newsf/rdc-musulmans-condamnent-massacres-de-beni/, consulté le 11 juin 2021 à 19h15.

Ce rapport fait partie d'un projet qui vise à assurer que la société civile locale puisse fournir un travail stratégique, coordonné et durable de prévention des atrocités dans l'est de la RDC et au Burundi. Ce travail est dirigé par un consortium de recherche composé de Peace Direct, Research Initiatives for Social Development et le Forum de Paix de Beni. Ce travail est soutenu par le Foreign, Commonwealth & Development Office au UK. Le premier rapport de la série, " Éviter les "Perpétuels Recommencements" est disponible ici : <https://www.peacedirect.org/publications/escaping-perpetual-beginnings/>

Ce deuxième rapport analyse le rôle et le degré d'implication des acteurs politiques dans les dynamiques de conflit et de violence identitaire dans le territoire de Beni en RD Congo.

